



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Tempête de rock à Cornaux, une 12^{ème} édition électrisante du Corn'Rock Festival



Le Corn'Rock Festival à Cornaux, pour sa douzième édition, a attiré de nombreux amateurs de rock malgré les intempéries initiales. Neuf groupes se sont produits sur deux jours, avec des têtes d'affiche comme Sick n'Beautiful et Elmer Food Beat, comme nous le raconte Isabelle Nicolet-dit-Félix en page 15



Imprimer
c'est chez Messeiller!
impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Editeur du Bulcom
BULCOM



AVIS OFFICIELS des communes

ENGES



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Chers parents,

Tous les enfants engeois effectuant leur scolarité obligatoire au sein de l'éorén et au bénéfice d'un abonnement « Onde verte » (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement, de nous transmettre par mail à commune.enges@ne.ch la quittance de paiement de l'abonnement ainsi que les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué **d'ici le 30 juin 2024**. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Chers parents, nos salutations distinguées.

Administration communale

ENGES



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34 alinéa 1, de la loi sur les constructions (LConstr) du 25 mars 1996:

Dossier SATAC n° 118412

Situation: Les Cernils, Lordel 9

Requérants: M. Michel Sunier, 2073 Enges

Auteur des plans: Claude Fornachon, architecte REG GAN, 2000 Neuchâtel

Parcelle: 828 du cadastre d'Enges

Nature de l'ouvrage: Couvert à volailles

Demande de permis de construire: Sanction préalable

Zone: Zone de maintien de l'habitat rural / Entrée en vigueur le 23.04.2014

Autorisations spéciales: Art. 16a LAT; Art. 97 LAgr

Particularités: -

L'enquête publique est ouverte du: du 24 mai au 24 juin 2024

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou au Service de l'aménagement du territoire sur demande préalable.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Seule l'avis d'enquête paru dans la Feuille Officielle fait foi.

Enges, le 28 mai 2024

CONSEIL COMMUNAL

SAINT-BLAISE

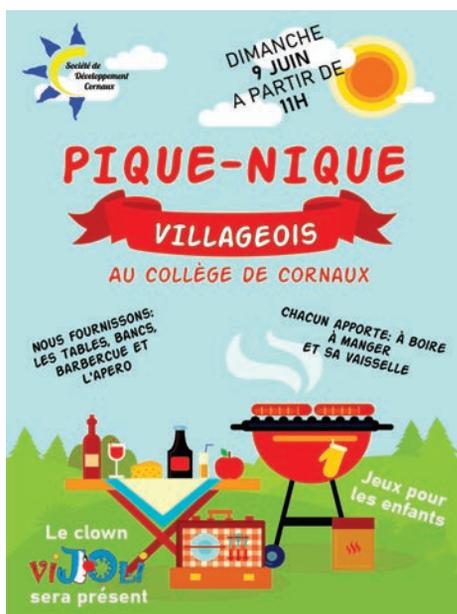


RAMASSAGE DU VIEUX PAPIER

Nous rappelons à la population saint-blaïsoise que le ramassage du vieux papier aura lieu le samedi 8 juin 2024.

Nous vous invitons donc à déposer, de manière visible, vos paquets ficelés dans les rues jusqu'à 8h00 ce jour-là.

La récupération est organisée par le Groupe de Jeunes de la Paroisse de l'Entre-deux-Lacs.



HAUTERIVE - SAINT-BLAISE - LA TÈNE - CORNAUX CRESSIER - LE LANDERON - ENGES - LIGNIÈRES



LES VACANCES APPROCHENT, PENSEZ À VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ET À VOTRE PASSEPORT!!!

Carte d'identité:

Si vous souhaitez uniquement faire établir une carte d'identité, adressez-vous auprès du contrôle des habitants de votre **commune de domicile**.

Passeport biométrique ou combi (passeport + carte d'identité):

Uniquement sur rendez-vous auprès du **secteur des documents d'identité à Neuchâtel**:

Par internet (démarche simple et rapide) sur

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite>

Pour les personnes ne disposant pas d'internet: **par téléphone au 032 889 08 89**

Nous vous rendons attentifs au fait qu'une fois la demande approuvée pour la carte d'identité et les données biométriques saisies pour le passeport, le délai de livraison, en Suisse, est de 10 jours ouvrables au maximum.

Nous vous recommandons également de consulter le site

<https://www.ne.ch/autorites/DESC/SCPO/document-identite>, vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur votre pays de destination, ainsi que des conseils aux voyageurs.

Votre commune de domicile se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

HAUTERIVE	tél. 032 756 97 46
SAINT-BLAISE	tél. 032 886 49 50
LA TÈNE	tél. 032 886 65 00
CORNAUX	tél. 032 886 45 10
CRESSIER	tél. 032 886 51 60
ENGES	tél. 032 886 47 90
LE LANDERON	tél. 032 886 48 60
LIGNIÈRES	tél. 032 886 50 30

CONTROLES DES HABITANTS

LIGNIÈRES



OUVERTURE DE LA PISCINE DU CAMPING FRASO-RANCH À LIGNIÈRES

Nous avons l'avantage de vous informer que la piscine du Camping Fraso-Ranch à Lignières ouvrira **samedi 25 mai 2024** et que l'entrée à celle-ci est gratuite pour tous les habitants de Lignières. Pour disposer de l'accès gratuit à la piscine, il est nécessaire de solliciter une attestation de domicile auprès de l'administration communale, par téléphone (032 886 50 30) ou par courrier électronique (commune.lignieres@ne.ch). Celle-ci sera établie gratuitement et ensuite directement transmise par courrier électronique au secrétariat du Camping Fraso-Ranch. Une fois cette démarche réalisée, vous pourrez alors sans autre vous présenter au secrétariat du Camping Fraso-Ranch pour renouveler ou obtenir un abonnement donnant accès à la piscine pour la saison 2024. Lors de l'établissement d'un nouvel abonnement, il sera également nécessaire de vous munir d'une photo passeport.

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Annalisa Galasso, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



DUEL INTERCOMMUNAL: DU 1^{ER} MAI AU 2 JUIN 2024!

Quoique vous fassiez! - Quel que soit votre âge! - Où que vous soyez! Chaque minute compte pour votre commune!

Au cours de ce mois de mai, vous avez la possibilité de mettre au défi vos ami.e.s des villages voisins et tenter de faire gagner votre commune préférée au duel qui oppose les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise. Relevez le défi et commencez dès le 1^{er} mai à enregistrer des minutes de mouvement en faveur de votre commune.

En plus de vos activités individuelles que vous pouvez entrer directement dans l'application 'Duel intercommunal Coop', vous trouverez ci-après le programme de toutes les activités qui se déroulent dans les communes de Enges, Hauterive, La Tène et St-Blaise. Précisons que chacun.e peut aller faire des activités dans n'importe quelle commune en comptabilisant les minutes pour sa propre commune. Profitez-en pour aller découvrir les activités organisées par les communes voisines!

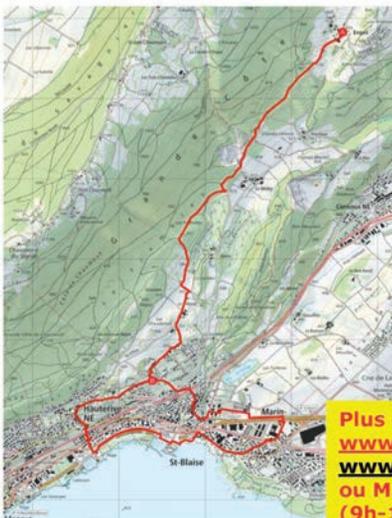
Programme des 4 communes du 1^{er} mai au 2 juin

Quand	Horaire	Quoi et lieux de RDV	Où
1 ^{er} mai au 2 juin	Libre	Parcours vita En self scanning avec l'appli	Hauterive La Tène St-Blaise
1 ^{er} mai au 2 juin	8h30-20h30	Fitness Fit4-u En self scanning avec l'appli Participez aux divers cours (pilate, spinning etc.) voir sous www.fit-4u.ch Accès aussi aux engins Contact: Hicham 079.745.86.90	St-Blaise
1 ^{er} mai au 2 juin	selon horaire	Accès gratuit à la piscine Horaire sous www.hauterive.ch, onglet du public Découverte	Hauterive
Dimanches 2 juin	11h15-12h45	Yoga , salle de gym du CS*, se munir d'un linge Contact: C. Leuenerger 079.465.62.62	Hauterive
Samedis 1 ^{er} juin	11h00-12h00	VTT (musculaire et électrique) avec Anim'Enges / RDV au Pavillon	Enges
Samedi 1 ^{er} juin	Dès 8h	Marche des 4 communes sur inscription à hauterive@ne.ch / RDV à 8h à Enges (grand parcours), 9h à la poste d'Hauterive (moyen parcours) ou 10h35 au dépôt des Travaux publics de La Tène (petit parcours) Plus d'infos: cf p. suivante	Divers lieux de départ possible

*CS = centre sportif d'Hauterive

Marche populaire à travers les 4 communes le 1^{er} juin

Possibilité de prendre le car postal (déplacement offert) et de marcher depuis Enges (grand parcours) ou de nous rejoindre à Hauterive (Centre sportif, moyen parcours) ou à La Tène (Hangar des Travaux publics, petit parcours).
Arrivée sur la pl. du village à Hauterive vers 12h30 avec possibilité de se restaurer avec la Société d'Emulation d'Hauterive



Inscription par E-mail jusqu'au 23 mai à hauterive@ne.ch

IMPORTANT Sur le courriel prière de préciser:

1. Vos coordonnées (mobile)
2. Pour quelle commune vous marchez
3. Le nombre de personnes adultes et enfants
4. Si vous prenez le car postal? pour la commande des billets
5. Ce que vous mangez risotto bolets FR 7.-, risotto avec saucisses FR 12.-

Plus d'infos:
www.hauterive.ch
www.duelintercommunalcoop.ch
ou M. Eymann 077.513.59.79 (9h-11h et 13h-16h)

QUOI QUE TU FASSES: CHAQUE MINUTE COMPTE Pour toutes et tous

Participe et soutiens ta commune dans la course à la victoire!

Nous bougeons du 1^{er} mai au 2 juin 2024.

www.duelintercommunalcoop.ch

TÉLÉCHARGE L'APP

LA SUISSE BOUGE LE DUEL QUI NOUS RASSEMBLE

Marche des 4 Communes du 1er juin 2024
Contact: M. Eymann 077.513.59.79
Inscription jusqu'au 23 mai: hauterive@ne.ch
Sur le courriel merci de préciser:

1. Vos coordonnées
2. Pour quelle commune vous marchez
3. Le Nb d'adultes et enfants
4. Si vous prenez le car postal (Cde des billets)
5. Le choix du repas risotto bolets, risotto saucisses

3 points de ravitaillement

Point de rencontre des marcheurs arrivants d'Enges, avec les marcheurs partis de la poste d'Hauterive à la Fontaine ronde, sise au carrefour des chemins des Carrières et des Deleyens Environ : 9h50 et 2^{ème} ravitaillement

Grand Parcours:
Arrivée à Enges en car postal : 8h03
1^{er} Ravitaillement
Départ marche 8h30

Moyen Parcours:
RDV Place de la poste Hauterive 9h00
Départ via le CS 9h30

Arrivée pl. du village ±12h30
Risotto aux bolets FR 7.-
Avec saucisse Fr 12.-

Déplacement à Enges
Le Car de la ligne B133 ne passe plus par la rue de la Maigroge. (travaux).
Les points de rencontre pour le déplacement à Enges se feront aux départs des arrêts de St-Blaise centre à 7h32 et de la gare de Marin à 7h36

Lire le Bulcom ainsi que les sites ci-dessous

Petit parcours:
RDV à 10h35 au dépôt des travaux publics (ancien hangar des pompiers) 3^{ème} ravitaillement

Programme complet sur les sites des communes et sur www.duelintercommunalcoop.ch



AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



ARRÊTÉ CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal d'Hauterive
vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;
vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;
vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement
d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

Arrête:

Article premier - ¹ Le parcage sur la place du village d'Hauterive n'est autorisé que dans les 4 places aménagées à cet effet et limité à 30 minutes, avec disque de stationnement.

² Ceci 7 jours sur 7 de 07h00 à 20h00.

³ Toute la surface hors des cases ainsi que les trottoirs sont interdits au parcage.

⁴ Une signalisation OSR 4.18 «Parcage avec disque de stationnement» portant la mention complémentaire «Max. 30 min. - 7j/7j – De 7h00 à 20h00» est posée.

Art. 2 Les dispositions antérieures, contraires au présent arrêté sont abrogées, notamment l'arrêté approuvé en date du 10 avril 2007.

Art. 3 Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Hauterive, le 14 mai 2024

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président:
A. Gerber

Le secrétaire:
T. Zeller

Décision: approuvé ce jour
Neuchâtel, le 21 mai 2024

L'ingénieur cantonal
Nicolas Merlotti

«La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de de l'environnement, Château, 2001 Neuchâtel.

Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.»

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.05.24 au 01.07.24 Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 118408

Parcelle(s) et coordonnées: 3297 - Marin - Epagnier; 1206446/2567507

Situation: Rue des Essertons 10

Description de l'ouvrage: Remplacement chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau

Requérant(s): Riccardo Chieppa, 2074 La Tène

Auteur(s) des plans: Riccardo Chieppa, CR Architecte Sàrl, 2072 ST-BLAISE

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Alignement à l'axe d'une route

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.05.24 au 01.07.24 Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 118688

Parcelle(s) et coordonnées: 1609 - Hauterive; 1207356/2564937

Situation: Les Perreines; Chemin du Centre-Sportif 1A

Description de l'ouvrage: Remplacement des deux monoblocs de ventilation du Centre sportif (piscine)

Requérant(s): Aline Diallo IT Idéales Technologies SA, 2024 St-Aubin-Sauges

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une forêt

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de

l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.05.24 au 17.06.24 Publication FAO n° 20

Dossier SATAC n° 118005

Parcelle(s) et coordonnées: 1584 - Marin - Epagnier; 1206265/2567026

Situation: Sous-les-Ouches 3

Description de l'ouvrage: Création de balcons au dernier étage d'un groupe d'immeubles

Requérant(s): Daniel Rotsch Coopérative logements Marin-Epagnier Coloma, 2074 Marin

Auteur(s) des plans: Matteo Segato gmsarchitectes, Ecluse 66a, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



FIN DE LA COLLECTE DE COUVERTS MÉTALLIQUES: UNE BELLE RÉUSSITE!

Nous avons le plaisir de vous informer que la collecte de couverts métalliques organisée par la commune de La Tène est désormais terminée. Cette initiative, qui a été lancée afin de soutenir les associations et sociétés locales en leur fournissant des couverts réutilisables pour leurs événements, a rencontré un franc succès.

Grâce à votre générosité, nous avons récolté un total de 1216 couverts! Cette récolte permettra à de nombreuses associations locales de réduire leur empreinte écologique en utilisant des couverts réutilisables lors de leurs manifestations futures.

Nous tenons à remercier une fois de plus tous-tes celles et ceux qui ont participé à cette action. Votre contribution ne fait pas seulement une différence pour notre environnement, mais elle soutient également une consommation responsable et durable au sein de notre commune.

La Tène, le 27 mai 2024

CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS DE TRAVAUX A THIELLE

Madame, Monsieur,
En raison de la pose d'enrobée, la rue du Verger sera fermée au trafic du 3 au 7 juin (figure 1). Durant cette période, une déviation sera mise en place par les Broillets, pour les véhicules légers et Broillets Nord pour les véhicules lourds.

Dès le 10 juin, l'arrêt CarPostal sera à nouveau opérationnel à la rue du Verger en circulation bidirectionnelle.

Les travaux dans les secteurs Pré-du-Pont Nord et Pré-du-Pont Sud débuteront le 10 juin jusqu'à fin juillet (figure 2). Le quartier des Broillets sera uniquement accessible par l'Ouest jusqu'à début juillet en raison des travaux dans le carrefour avec Pré du Pont. Les accès riverains seront maintenus.



L'avancement des travaux étant fortement dépendant de la météo et des conditions géotechniques du terrain. Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Pour des informations plus détaillées, nous vous invitons à prendre contact avec le chef de service Territoire, M. Tomic au 032 886 65 00 ou par courriel (Territoire.La-Tene@ne.ch).

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

La Tène, le 16.05.2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE

VENTE CARTES JOURNALIÈRES LNM

Opportunité pour les amoureux des lacs

Nous rappelons à la population que des cartes journalières LNM sont disponibles à la vente auprès de nos guichets. Ces cartes sont valables pour la saison 2024, soit du 12 avril au 20 octobre 2024.

Avec ces cartes, vous pourrez voyager en toute liberté sur un lac de votre choix ou sur les trois lacs, selon vos préférences. Une occasion exceptionnelle pour explorer les magnifiques paysages lacustres qui nous entourent!

Voici les nouveaux tarifs valables de suite :

Fr. 20.00/carte pour une journée de navigation sur un lac

Fr. 30.00/carte pour une journée de navigation sur les trois lacs

Ne manquez pas cette occasion unique de partir à l'aventure et de découvrir les splendeurs de nos lacs à votre rythme.

L'administration communale

LA TÈNE

AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux de transformation pour la mise en conformité Lhand, de l'arrêt de bus < MARIN - LES INDIENNES > sous la responsabilité de la commune de La Tène, vont débuter dès le lundi 3 juin 2024.

Une période de 8 semaines environ est prévue pour ces transformations.

Les travaux se dérouleront en 3 phases.

1^{ère} phase : travaux sur la voie SUD

2^{ème} phase : travaux sur la voie NORD

3^{ème} phase : pose de la couche de roulement

Les arrêts de bus TransN seront déplacés d'environ 100 m à l'EST des arrêts existants, pendant la durée des travaux.

Le trafic piétons le long des travaux sera assuré.

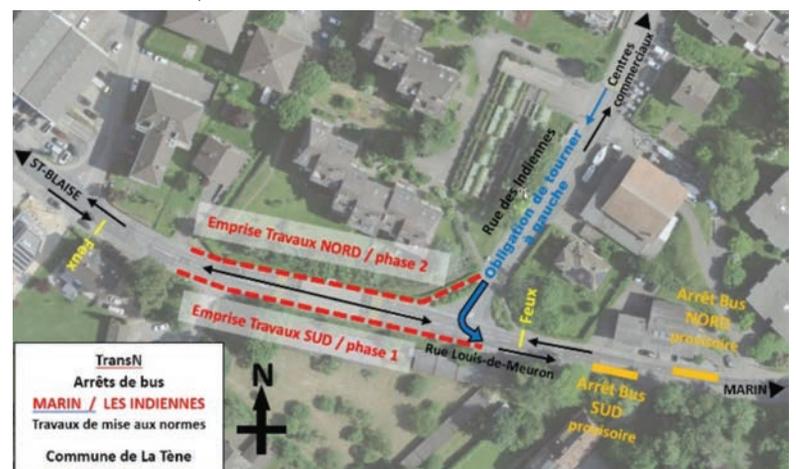
Le trafic de véhicules pendant les phases 1 - 2 sera réglé avec des feux de signalisation.

Pour la phase 3, la pose d'enrobé de la couche de roulement se fera sur deux nuits, de 00h00 à 05h00, avec fermeture complète au trafic de la zone de travail pendant les travaux.

Limitation de circulation

Pendant les travaux, il ne sera plus possible de tourner à droite (en direction St-Blaise) au cédez le passage de la Rue des Indiennes donnant sur la Rue Louis-de-Meuron.

Depuis la Rue des Indiennes, pour aller à St-Blaise, il faudra soit rejoindre l'Av. des Champs-Montants ou prendre le Chemin de la Raye en direction du giratoire situé au bout de l'Av. des Pâquiers.



Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

COMMUNE DE LA TÈNE



Travaux de construction à Marin-Epagnier pendant la nuit

Du lundi 3 juin (20h00) au samedi 15 juin 2024 (4h00), toutes les nuits de 20h00 à 4h00.

La BLS réalise des travaux d'entretien de la voie à Marin-Epagnier. En raison du trafic ferroviaire dense et pour des raisons de sécurité, les travaux doivent être effectués la nuit. Pendant les travaux de construction, des bus de remplacement seront mis en service. Veuillez consulter l'horaire en ligne.

Ces travaux entraîneront des émissions sonores. Nous organisons les travaux de manière à réduire au maximum le bruit. Nous remercions la population concernée pour sa compréhension.

Cordialement BLS Netz AG

bls.ch/kontakt



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL

Jeudi 6 juin 2024, à 19h00 - Hôtel de Ville du Landeron

Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2024.
3. Comptes 2023. **Arrêté 1479**, rapport à l'appui.
4. Transfert du bien-fonds 9303 du cadastre du Landeron du patrimoine financier au patrimoine administratif. **Arrêté 1480**, rapport à l'appui.
5. Demande de crédit d'engagement de CHF 144'000.00 concernant la réalisation d'un plan directeur du réseau de distribution électrique basse tension. **Arrêté 1481**, rapport à l'appui.
6. Demande de crédit complémentaire de CHF 120'210.00 concernant l'assainissement d'une conduite d'eau potable au chemin des Vernets. **Arrêté 1482**, rapport à l'appui.
7. Demande de crédit d'étude de CHF 30'000.00 concernant la mise en conformité des arrêts de bus à la LHand à l'ouest du territoire communal. **Arrêté 1483**, rapport à l'appui.
8. Demande de crédit d'engagement de CHF 570'000.00 (rénovation extérieure et intérieure) concernant la rénovation de la chapelle de Nugerol. **Arrêté 1484**, rapport à l'appui.
9. Rapport du groupe de travail concernant la motion « mise en place d'un processus de gestion de crise et d'une cellule de crise lors d'événements majeurs ».
10. Projets d'arrêtés à développer. Rapports à l'appui:
 - 10.1. Arrêté concernant l'adaptation de la rémunération du Conseil communal et la possibilité de prévoir des dicastères asymétriques.
 - 10.2. Arrêté concernant l'adaptation du nombre de conseillers communaux.
- 10.1. Arrêté concernant l'adaptation de la rémunération du Conseil communal et la possibilité de prévoir des dicastères asymétriques.
- 10.2. Arrêté concernant l'adaptation du nombre de conseillers communaux.
- 10.3. Arrêté modifiant les honoraires et vacations du Conseil communal.
- 10.4. Arrêté concernant les jetons de présence et des vacations du Conseil général et des commissions.

 11. Interpellations et questions écrites.
 12. Pétitions, lettres et communications.
 13. Questions orales.
 14. Divers/communications du Conseil communal.

Le Landeron, le 29 avril 2024

Conseil communal

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.05.24 au 01.07.24 Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 118572

Parcelle(s) et coordonnées: 8562 - Le Landeron; 1211998/2572356

Situation: Les Levées; Route de La Neuveville 2

Description de l'ouvrage: Rénovation avec ouverture en façade ouest, création d'un local technique et installation d'une pompe à chaleur extérieure

Requérant(s): LRM Services Sàrl, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Erard & Schüll architectes, Ville 18, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone artisanale / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'axe d'une route

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.05.24 au 01.07.24 Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 118482

Parcelle(s) et coordonnées: 8094 - Le Landeron; 1211464/2571484

Situation: Prés devant l'Eglise; Allée du 700ème 5

Description de l'ouvrage: Aménagement d'une cour verte et de 2 buttes végétales

Requérant(s): Administration communale du Landeron, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Pascal Tharin Architecte-Urbaniste, Grand'Rue 14, 2056 Dombresson

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.05.24 au 01.07.24 Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 118549

Parcelle(s) et coordonnées: 7751 - Le Landeron; 1212087/2571497

Situation: Les Carougets 3

Description de l'ouvrage: Construction d'une pergola à lames

Requérant(s): Jean-Pierre Rossel, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Marc Rabby, ESPACE ET LUMIERE SARL, 1027 LONAY

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone:

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Présente :
Une action nouvelle pour la biodiversité au Landeron !

Découvrez les plantes envahissantes !

- Samedi 08.06
- C'est gratuit !
- De 9h à 11h30
- Pourquoi sont-elles indésirables ?
- Comment les identifier ?
- Comment s'en débarrasser ?
- Rendez-vous devant le bâtiment des travaux public (côté Sud)

Vous êtes les bienvenu(e)s, que vous possédiez ou non un jardin !
 Découvrez quelques-unes de ces plantes par une activité pratique et un exercice d'arrachage. Vous apprendrez à les reconnaître et à les éliminer afin qu'elles ne se répandent pas davantage dans la nature !

Merci de vous équiper en fonction de la météo du jour !
 Un apéritif est prévu pour clôturer l'événement !
 L'équipe de LLAD vous attend !

Renseignements : 079 681 20 82

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



NOUVEAU RÈGLEMENT DE POLICE

Le Conseil général a adopté le nouveau Règlement de police lors de sa séance du 21 mars 2024. Sanctionnées par le Conseil d'Etat (arrêté du 8 mai 2024), les nouvelles dispositions entrent en vigueur.

Nous invitons la population à consulter l'intégralité du nouveau Règlement de police sur le site internet de la commune. Les changements majeurs sont les suivants :

Modification des horaires des établissements publics (restaurants) :

Nouvelle réglementation (2024)

Intérieur des locaux (sous réserve d'une permission tardive)

Lundi au jeudi	6h - 24h
Vendredi	6h - 2h (au samedi)
Samedi	6h - 2h (au dimanche)
Dimanche	6h - 24h

Nouvelle réglementation (2024)

Extérieur des locaux (terrasses)

Lundi au jeudi	6h - 23h
Vendredi	6h - 24h
Samedi	6h - 24h
Dimanche	6h - 23h

Enseignes lumineuses et publicitaires

Les enseignes lumineuses et publicitaires seront éteintes entre 22h et 07h, sous réserve de celles :

- des établissements publics et commerces ouverts avant 07h00 qui peuvent être allumées dès l'ouverture de ceux-ci et
- des établissements publics qui doivent être éteintes au plus tard 1 heure après la fermeture de ceux-ci.

Tenue en laisse des chiens – Espace de liberté

Les chiens devront être tenus en laisse dans la zone urbanisée/bâtie de la commune ainsi que dans le secteur du bord du lac de Biemme. Les autres zones sont des espaces de liberté où les chiens peuvent être détachés (exemple : canal de la Thielle).

Nous invitons les détenteurs de chiens à consulter le chapitre 9 du Règlement de police ainsi que l'annexe 2 dudit Règlement.

Activités bruyantes

Toutes activités et travaux bruyants (ex. construction, jardinage, usage des tondeuses à gazon, etc.) sont interdits le dimanche, les jours fériés de l'administration cantonale neuchâteloise, le jour de la Fête Dieu, les jours ouvrables de 12h00 à 13h00 et de 20h00 à 07h00, ainsi que le samedi de 12h00 à 13h00 et dès 19h00, à l'intérieur de la localité et partout où ils troubleraient le repos des voisins.

Ces mesures ne s'appliquent pas aux travaux agricoles et viticoles.

Jours fériés de l'administration cantonale: Nouvel An, 2 janvier, Instauration de la République de Neuchâtel (1^{er} mars), Vendredi Saint, Lundi de Pâques, Fête du travail (1^{er} mai), jeudi et vendredi de l'Ascension, Lundi de Pentecôte, Fête nationale suisse, Jeûne fédéral, Veille de Noël, Noël, 26 décembre et St-Sylvestre.

Imprimés publicitaires déposés sur les véhicules

La distribution sur la voie publique d'imprimés publicitaires est autorisée, par contre leur application sur des véhicules est interdite.

Le Conseil communal

LE LANDERON



CAFÉ CONTACT

Le samedi 1^{er} juin 2024, entre 09h00 et 12h00, aura lieu le traditionnel Café Contact en présence de la Sécurité publique et de la Police neuchâteloise devant le bâtiment de l'administration communale.

Toute personne qui souhaite venir discuter d'éventuels problèmes, comme par exemple un problème de voisinage, de stationnement, de bruit, etc., ou qui désire un renseignement est la bienvenue.

Les agents sur place se feront un plaisir de vous accueillir et de répondre à vos questions.

La Sécurité publique

Le Landeron, le 20 mai 2024

Le Landeron

Café Contact

Devant l'administration communale

de 9h00 à 12h00

Samedi 1 juin 2024

Je ne suis pas une pub.

Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.

Faites un don avec TWINT!

SWISSAID

Engagé-e-s.
Contre la faim.



AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



CONVOCATION DU CONSEIL GÉNÉRAL - SÉANCE DE CONSTITUTION

Judi 13 juin 2024, à 19h00
A l'Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)

Première partie

1. Ouverture de la séance par la doyenne d'âge.
2. Constitution du bureau provisoire (Art. 32 RC) :

- Président-e	- Questeur
- Secrétaire	- Questeur
3. Appel.
4. Nomination du bureau du Conseil général (Art. 34 et 41 RC).

- Président-e-Secrétaire	- adjoint-e
- Vice-président-e	- Questeur
- Vice-président-e II	- Questeur
- Secrétaire	
5. Nomination du Conseil communal, 5 membres (Art. 34 RC).

Deuxième partie

6. Eventuelles communications du Conseil communal.
7. Appel de 5 Conseillers généraux suppléants/Conseillères générales suppléantes².

Troisième partie

8. Nomination des commissions (Art. 34, 83 RC):
 - 8.1. Commission financière et de gestion, 9 membres du Conseil général (Art. 95 RC)
 - 8.2. Commission des agrégations et des naturalisations, 5 membres du Conseil général (Art. 96 RC)
 - 8.3. Commission des services industriels et des travaux publics, 5 membres choisis de préférence au sein du Conseil général + chefs des SI et des TP (Art. 97 RC)
 - 8.4. Commission de l'énergie et de l'environnement, 5 membres choisis de préférence au sein du Conseil général + 1 membre du Conseil communal (Art. 98 RC)
 - 8.5. Commission de salubrité publique, 2 membres choisis en règle générale au sein du Conseil général + 1 membre du Conseil communal (Art. 99 RC)
 - 8.6. Commission de police du feu, 8 membres choisis de préférence dans les milieux compétents (Art. 100 RC)
 - 8.7. Commission d'urbanisme, 5 membres de préférence au sein du Conseil général + chef de l'urbanisme (Art. 101 RC)
 - 8.8. Commission agricole et d'améliorations foncières, 5 membres désignés par le législatif + chef des domaines (Art. 102 RC)
9. Nomination des délégués/membres au:
 - 9.1. Conseil intercommunal de l'EORÉN (1 membre et 1 membre suppléant-e)
 - 9.2. Conseil de Fondation de la piscine (3 membres)
 - 9.3. Comité de gestion du CAP – Centre de jeunesse (2 membres)
 - 9.4. Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN) (5 membres)
 - 9.5. Au Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal d'épuration des eaux du Landeron, de Lignièrès, La Neuveville et Nods (SIEL) (9 membres)
 - 9.6. Au Comité de direction du Syndicat intercommunal d'épuration des eaux du Landeron, de Lignièrès, La Neuveville et Nods (SIEL) (1 membre)
 - 9.7. Conseil d'Événements Scolaires (CESC), 7 à 13 membres dont au minimum 3 sont nommés par le Conseil général (Art. 103 RC)
10. Remerciements
11. Divers
 - 11.1. Séances de constitution du Conseil communal et des commissions (NBA, salle des commissions):
 - 17.06.24 (14h00): séance de constitution du Conseil communal.
 - 19.06.24: Urbanisme 19h00, CFG 19h30, SI-TP 20h00, énergie et environnement 20h30.
 - 20.06.24: agrégations et naturalisations 19h00, police du feu 19h30, salubrité publique 20h00, agricole et améliorations foncières 20h30.

¹La séance est présidée par le doyen d'âge; les trois plus jeunes membres remplissent provisoirement les fonctions de secrétaire et de questeurs. (Art 32 RC).

²Appel en fonction de l'élection du Conseil communal.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.05.24 au 24.06.24 Publication FAO n° 21
Dossier SATAC n° 118616
Parcelle(s) et coordonnées: 3875 - Cressier; 1211364/2569558
Situation: Rue du Château 8
Description de l'ouvrage: Installation d'une citerne d'eau pluviale totalement enterrée de 10'000 litres
Requérant(s): Jean-Marc Jungo Domaine des Lauriers, 2088 Cressier
Auteur(s) des plans: Marc Bertschi mcb architectes sàrl, Grand'Rue 20, 2036 Cormondrèche
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Zone de protection de la zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.03 RAC (construction)
Particularités: Périmètre de plan de site, bâtiments de catégorie 2 et 3
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 21 MAI 2024

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 67'000.- pour le remplacement de l'éclairage du terrain de football des Prélards

Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 35'000.- pour l'assainissement du réseau des fontaines (arrêté muni de la clause d'urgence)

Échéance du délai référendaire: Mercredi 3 juillet 2024

Cressier, le 21 mai 2024

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.05.24 au 01.07.24 Publication FAO n° 22
Dossier SATAC n° 118483
Parcelle(s) et coordonnées: 4912 - Cressier; 1211172/2569489
Situation: Rue Laurent-Péroud 1
Description de l'ouvrage: Création d'une porte pour local technique et vélos
Requérant(s): Michael Niggeler, 2088 Cressier NE
Auteur(s) des plans:
Demande de permis de construire: Sanction minime importance
Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 12.02.9 RAC (volets, encadrement); Travaux sur immeuble mis sous protection; Distance à l'axe d'une route; Zone S3
Particularités: Bâtiment de catégorie 1 selon plan de site
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

Petite brocante attractive

Côtière 12 - 2063 Vilars

**Ouvert
mardi, jeudi et samedi
de 14h à 17h30**

Renseignements : 076 733 87 37

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



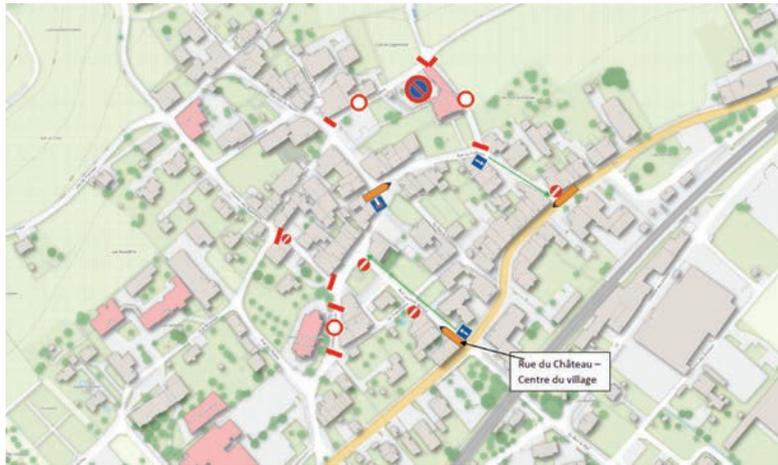
FERMETURE DES ROUTES ET STATIONNEMENT

Nous informons la population qu'en raisons de diverses manifestations dans le village le samedi 1^{er} juin 2024, les mesures suivantes ont été prises:

- Cour du Château et cour du collège primaire, samedi dès 07h00 jusqu'au dimanche 08h00 – Stationnement interdit;
- Rue Vallier, samedi de 07h00 à 18h00 – Circulation interdite;
- Rue du Château, samedi dès 07h00 jusqu'au dimanche 08h00 – circulation uniquement dans le sens Ouest - Est (descendant);

A noter que le chemin de la Chanez, à ses intersections avec la rue Vallier et la rue du Château est déjà fermée à la circulation.

Merci de vous conformer à la signalisation, notamment les déviations mises en place.
Conseil communal



CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 31.05 au 01.07.2024 Publication FAO n° 22

Dossier SATAC n° 118579

Parcelle(s), coordonnées: 3934 – Cornaux: 1209906/2568147

Situation: Clos St-Pierre 7a et 7b

Description de l'ouvrage: Mise en conformité du permis SATAC 107427, ajustement du dernier niveau

Requérant(s): ACV Entreprises SA Filip Hon 2037 Montmollin

iConcept entreprise générale SA Pierre-Yves Juillerat, 1442 Montagny-sur-Yverdon

Auteur(s) des plans: Groupe Prisme SA, En Chamard 61, 1442 Montagny-sur-Yverdon

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: ZHMD Zone d'habitation à moyenne densité/Entrée en vigueur le 20.06.2007

Autorisation(s) spéciale(s): ---

Particularités: Périmètre de plan de quartier: PQ en vigueur/Clos St-Pierre/Entrée en vigueur le 12.02.2020

Pose de perches gabarits: Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.
Cornaux, le 31 mai 2024

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



FÊTÉE POUR SON ENTRÉE DANS SA 100^{ÈME} ANNÉE



Le Conseil communal, représenté par Madame Lina Veliz et M. Jean-Maurice Cantin, accompagnés de l'administratrice-adjointe communale, ont adressé leurs vœux et sincères félicitations à Madame Charlotte Droz qui a fêté son 99^{ème} anniversaire le 19 mai 2024.

Appelée « Tante Charlotte » par un certain nombre d'habitants de Cornaux, cette dernière est native de Cornaux, a toujours vécu dans son village qu'elle aime, ne l'a quitté que pour quelques jours par année pour des vacances dans divers coins du monde. Alerté, toujours pleine de vie et aimant la plaisanterie, elle ne manque pas de nous dire qu'elle s'intéresse toujours à la vie de Cornaux mais pas uniquement, celle de l'Entre-2-Lacs également, qu'elle suit toujours les élections communales et pour se tenir au courant de l'actualité locale, ses nièces ont la tâche de lui lire chaque vendredi le Bulcom...

Nous souhaitons « bon vent » à Madame Droz et lui donnons déjà rendez-vous en 2025 !

Le Conseil communal

CORNAUX



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 24.05 au 24.06.2024

Publication FAO n° 21

Dossier SATAC n° 112299

Parcelle(s), coordonnées: 3851 – Cornaux: 1209653/2568434

Situation: Champs Ronds; Grand-Pont 16

Description de l'ouvrage: Mise en conformité: changement d'affectation – création d'un appartement

Requérant(s): Epoux Lulzim Krasniqi, 2087 Cornaux

Auteur(s) des plans: Ch. Dubey, route de la Plage 22, 1165 Allaman

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone artisanale et commerciale 1/Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 11.02.03 RAC (affectation), Alignement, Art. 11.02.05 (indice d'utilisation)

Particularités: ---

Pose de perches gabarits: Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.
Cornaux, le 31 mai 2024

CONSEIL COMMUNAL

eligreen
Vos énergies renouvelables

Votre énergie renouvelable.

www.eligreen.ch 032 843 07 90
Rue du Château 17 2022 Bevaix



MEMENTO DE JUIN

LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches, le musée de la vieille ville est ouvert

- 01.06 **AVVL**, Le Landeron Classic, Vieille ville
- 01.06 **Sismo Dance**, Spectacle de danse, C2T
- 01.06 **Tir au pistolet**, Tir du Landeron, Stand de Tir
- 08.06 **Tir au pistolet**, Tir du Landeron, Stand de Tir
- 08.06 **LLAD**, Journée de la biodiversité
- 21.06 **FC**, 70^{ème} Tournoi juniors, Terrain FC
- 22.06 **FC**, 70^{ème} Tournoi juniors, Terrain FC
- 22.06 **Tir au pistolet**, 70^{ème}, Stand de Tir
- 22.06 **FSG**, Coupe de printemps, Agrès, C2T
- 23.06 **FSG**, Coupe de printemps, Agrès, C2T
- 23.06 **FC**, 70^{ème} Tournoi juniors, Terrain FC
- 29.06 **CESEC**, Fête de la jeunesse, Village et VV
- 29.06 **La Cécilienne**, Fête de la jeunesse, Village et VV
- 29.06 **Tir au pistolet**, Tir obligatoire, Stand de Tir

HAUTERIVE

- 01.06 **Suisse bouge**: marche intercommunale
www.hauterive.ch/agenda/detail/suisse-bouge-marche-intercommunale-2 - 08h00 - 14h00
- 01.06 **Risotto et grillades sur la place du village**
<<https://www.hauterive.ch/agenda/detail/risotto-sur-la-place-du-village-2>> - 11h00 - 16h00
- 01.06-30.06 **Exposition Claire PAGNI**, travaux récents sur papier<<https://www.hauterive.ch/agenda/detail/exposition-claire-pagni-travaux-recents-sur-papier-6341>> / Galerie 2016
- 08.06 **Echange entre Antonia Nessi et Claire Pagni**, <<https://www.hauterive.ch/agenda/detail/echange-entre-antonia-nessi-et-claire-pagni-6342>> Galerie 2016, 14h30 - 16h00

LA TÈNE

- 02.06 **Je Tène!**, 11h00 Espace Perrier à Marin
- 05.06 **Séance de Street Workout**, 17h00-18h00 parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)
- 07.06 **Course des patrouilleurs-ses scolaires**, 08h00
- 08.06 **Projection d'un film - Minari**, 21h00 Plage de La Tène
- 09.06 **Gratifieria 2024**, 10h00 Marin et Wavre
- 11.06 **Séance de Street Workout**, 17h00-18h00 parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)
- 13.06 **Séance du Conseil Général**, 19h Espace Perrier à Marin
- 19.06 **Séance de Street Workout**, 17h00-18h00 parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)
- 20.06 **Séance du Conseil Général**, 20h Espace Perrier à Marin
- 21.06 **Atelier né pour lire**, 9h-10h Bibliothèque-médiathèque (Rue des Tertres 5a)
- 22.06 **Ouverture mensuelle de la ludothèque**, 10h-12h Ludotène (Fleur-de-Lys 7)
- 25.06 **Séance de Street Workout**, 17h00-18h00 parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)
- 28.06 **Fête scolaire de Marin**, 16h00-19h00 Collège de Marin-Epagnier
- 29.06 **Fête scolaire de Marin**, 14h00-18h30 Collège de Marin-Epagnier
- 29.06 **Kermesse scolaire de Wavre**, 17h30 Collège de Wavre

LIGNIÈRES

- 08.06-09.06 **Supermoto 2024 sur le circuit de Lignières**, organisé par TCS Training & Event.
- 28.06 **Fête de l'été, ouverte à tous**, organisée par le CESC et les parents des élèves de 8FR, dès 18h00 au collège de la Gouvernière, restauration chaude et boisson.

CRESSIER

Vie paroissiale Catéchisme de 7^e H à 10^e H

Ce samedi 25 mai à 14h, se sont retrouvés à la maison de Vaumarcus dans la ville au Landeron, parents et enfants de la catéchèse de 7^e H à 10^e H, accompagnés de leurs catéchistes, Sophie et Ottilia ainsi que de l'abbé Gérard Muanda, curé de paroisse. Hélène a fait une présentation du Service Hospitalier de l'Ordre de Malte en Suisse, ainsi que de l'histoire des chevaliers de Malte pour expliquer leur présence lors de la Fête-Dieu au Landeron. Tous ont été conquis par ces chevaliers de Fer et de Foi, de plus de 900 ans d'histoire. Tous les participants ont eu beaucoup de plaisir d'écouter cette histoire. Merci à Hélène.

Abbé Gérard et Hélène



LA TÈNE

Exploit de l'équipe juniore E1 du FC Marin-Sports au Trophée du Rhin 2024



Bravo à l'équipe et aux entraîneurs

Ce week-end de Pentecôte, l'équipe des juniors de football E1 (U11) se déplaçait à La Wantzenau (France) pour y disputer le Trophée du Rhin 2024. Ce tournoi international, renommé loin à la ronde, a été marqué par la brillante performance du représentant du FC Marin-Sports.

Les jeunes footballeurs marinois ont démontré leur talent et leur détermination sur le terrain, affrontant avec succès des équipes

venues des quatre coins de l'Europe. Tout le long de la compétition et malgré l'enjeu, l'équipe a su rester concentrée et unie, remportant chaque match avec manière et fair-play. Leur engagement et leur esprit d'équipe les ont vus se qualifier pour le dernier carré de la compétition. En demi-finale ils se sont imposés, sans coup férir, 3-1 face à aux Suisses du FC St-Légier.

En finale ils réussissent l'impensable: surclasser les Français de l'US Valmont 1 qui n'avaient, jusqu'à cette rencontre finale, égaré aucun point et surtout marqué 33 buts en 5 matchs, sur le score de 3-1.

La victoire au Trophée du Rhin est non seulement une source de fierté pour l'équipe, mais aussi pour toute la région de La Tène. C'est un témoignage du talent de ces jeunes footballeurs, de leur travail acharné, ainsi que de la qualité de la formation.

Félicitations à l'équipe du FC Marin Sport U11 pour cette victoire bien méritée, et souhaitons-leur encore de nombreux succès dans leurs futures compétitions.

LE LANDERON

Accueil des nouveaux arrivants, une belle soirée

Judi de la semaine dernière, trente et un adultes et 6 enfants se retrouvaient réunis dans la salle de la Justice de l'Hôtel de Ville très intéressés par les informations qui leur ont été transmises. Dès leur arrivée, ils étaient invités à prendre un numéro au hasard afin de participer au tirage au sort d'un concours.

Au nom du groupe ANA, Dominique Turberg, adresse ses salutations de bienvenue aux nouveaux arrivants et naturalisés. Il évoque ensuite brièvement le fait qu'il reprend le flambeau suite au décès d'Erna Pinard qui a été l'âme de ce groupe et sa chaîne centrale durant de longues années. Les membres du groupe ANA sont là pour conseiller, orienter et faciliter l'intégration sur demande. Il indique encore que des brochures sont à disposition avec des renseignements utiles. En finalité, il souhaite que chacun se sente bien dans leur nouvelle commune.

C'est un grand honneur pour Maura Bottinelli, présidente du Conseil communal, d'être présente afin de pouvoir souhaiter la bienvenue à chacun au nom du autorités.

Elle est ravie de pouvoir accueillir tous ces nouveaux habitants tout en spécifiant qu'ils ont bien fait de choisir Le Landeron comme lieu d'habitation. Elle détaille ensuite tous les avantages qui font de cette commune un lieu privilégié avec une vie communautaire riche, de nombreuses infrastructures et sociétés locales et en plus la chance d'habiter au bord d'un lac. Comme elle le souligne «Un village où il fait bon vivre!». Elle remercie le groupe ANA pour son engagement et sa volonté de faire connaître ce village aux nouveaux habitants.

Elle termine ainsi «j'espère que vous puissiez tomber amoureux du Landeron, qui vous ouvre déjà ses bras et vous accueille chaleureusement».

C'est ensuite au tour de Martin Lehmann de faire un exposé sur l'histoire du Landeron depuis sa création. Catherine Vuille, représentante de la Fondation de l'Hôtel de Ville donne ensuite quelques informations au sujet des pièces importantes propriété du Musée en invitant chacun à la découverte de ce lieu.

Vient le moment du tirage au sort avec en prix un carton de bières du «Tonneaux Joyeux», des bons de la Boulangerie Conrad et du magasin de fleurs «Aux Douces Pensées».

Les nouveaux arrivants sont ensuite conviés à visiter le Musée et à découvrir le vidéogramme consacré au Landeron.

Il est temps ensuite de se retrouver au Caveau pour déguster vins locaux et petite agape, un moment de convivialité où chacun peut faire connaissance et créer de futures amitiés.

CP



LA TÈNE

Assemblée générale du service bénévoles: plus de 1'000 transports

C'est aux abords de l'école de Wavre que s'est tenue l'assemblée générale annuelle du service bénévole de la Tène. Une vingtaine de membres avaient répondu à l'invitation de la SBLT. La présidente Cécile Homberg a tenu à saluer Heinz Hoffmann, conseiller communal et Annick Gonseth, Bénévolat Neuchâtel, d'être présents à cette assemblée et à remercier l'Association du P'tit Four qui offrait la location du four et de la salle (pas utilisée vu le beau temps qui régnait samedi).



Le comité réélu par applaudissements

Toujours plus de travail avec toujours moins de bénévoles

Dans son rapport annuel, elle a tenu à rappeler que les bénévoles avaient, en 2023, procédé à 1095 transports (892 en 2022). 212 étaient à but social et 883 à but médical. Ces transports représentent plus de 16'000 kilomètres et un engagement de quelque 1'310 heures, auxquelles il faut ajouter une septantaine d'heures pour des visites ainsi que le remplissage d'une trentaine de feuilles d'impôts. Tout cela réalisé par 25 bénévoles (actuellement), car, pour compenser les 5 démissions enregistrées ne sont venus s'ajouter que 2 nouveaux bénévoles. Cécile Homberger ne peut que constater que cette augmentation des prestations ne faiblira pas au vu de l'agrandissement de la commune. Elle a donc tenu à remercier tout spécialement les bénévoles pour leur engagement.

Des comptes presque à l'équilibre

La trésorière a présenté les comptes qui bouclent avec un très léger déficit, ce qui n'a pas empêché les membres présents de les approuver à l'unanimité.

Le comité réélu en bloc

Ont été réélues par applaudissements

Cécile Homberger, présidente et coordinatrice

Martine Maurissen, vice-présidente, secrétaire et coordinatrice

Huguette Den Ouden, trésorière

Catherine Descombes, coordinatrice

Arlette Von Gunten, coordinatrice

Des divers très fournis

Heinz Hoffmann, au nom des autorités communales, a tenu à remercier chaleureusement les bénévoles pour leur dévouement et les services rendus aux habitants de la commune. Il souligne également le soutien logistique de l'administration communale apporté au SBLT. Ce dernier ne devrait pas changer après la fusion des communes.

Comme chaque année, le problème des parkings en ville de Neuchâtel a tenu l'attention des bénévoles: Annick Gonseth a rappelé certains gestes (macarons et signes distinctifs) à mettre en évidence dans la voiture.

Le bénéfice de la chasse aux œufs, organisée par le PLRT, a permis à ce dernier de remettre un chèque de 300 francs au SBLT.



Des bénévoles que chacun et chacune peut rejoindre

La séance rondement menée s'est terminée par un apéro et un repas concocté par Anne-Françoise et ses acolytes avec, au menu, d'excellentes flammenküche, pizzas et autres gâteaux à la crème et aux noisettes.

DJ

CORNAUX

Assemblée générale du chœur d'hommes

Vendredi de la semaine dernière, les membres du chœur d'hommes de Cornaux se retrouvaient à l'Hôtel du Soleil pour leur assemblée générale ordinaire.

La séance débute par un chant commun suivi de l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.

Rapport de la course 2023

Organisée par Yves et Franz, la course 2023 a rassemblé quatorze participants qui sont partis, petit carnet de chants du répertoire en mains, vers la Gruyère jusqu'au village de Neirivue. Visite de la pisciculture de la vallée et pêche à la truite pour le repas. Petit apéritif et départ pour Grandvillars pour déguster le fruit de leur pêche sur la terrasse du restaurant le «Pic Vert». Café et dessert bien fribourgeois dégusté, départ pour la visite de la maison du gruyère. Retour à la maison par le barrage de Rossens pour rejoindre la salle «Tatou» à Cornaux. Une bien belle journée dans une superbe ambiance.

Rapport du président

Edouard Bovey, président, souligne qu'un nouveau tour d'horloge annuel se termine ce soir, point final de la saison 2023-2024. Il fait ensuite état des diverses activités de la saison, (traditionnelle sérénade aux aînés, convivialité avec les jubilaires de Cornaux, la société de musique l'Union, sortie en Gruyère, Fête du Soleil, traditionnel pique-nique, Fête d'automne, concert de l'Avent, sérénade au Noël des aînés, soirée concert) sans oublier la vente de la traditionnelle soupe aux pois dont le bénéfice a été offert à l'Atelier-garderie «Boule de Gomme».

Il remercie tous les chanteurs pour leur assiduité aux répétitions, leur engagement sans faille dans les tâches inhérentes aux diverses activités. Ces remerciements vont également à Evan Métral, directeur, pour son enthousiasme à inculquer l'art du chant aux choristes tout en souhaitant qu'il reste longtemps à la tête du chœur, à la troupe théâtrale composée de membres (acteurs, metteurs en scène, décorateurs) qui, avec des moyens limités font et feront encore rire le public avec de courtes pièces très drôles. Il termine en remerciant son comité pour leur travail et leur soutien.

Il conclut en relevant qu'il est important de trouver une stratégie visant à attirer de nouveaux membres et le comité est ouvert et prêt à

mettre en œuvre toutes les propositions.

Comptes

Pierre-Alain Auderset, caissier, donne des précisions relatives aux divers postes des comptes en soulignant que le résultat de cette année est positif et que la société se porte bien.

Après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Nominations statutaires

Par applaudissements, les membres du comité sont reconduits dans leur fonction, soit: Edouard Bovey, président – François Droz, vice-président – Nathaniel Schmid, secrétaire - Pierre-Alain Auderset, caissier, Marcel Holzer, archiviste.

Commission musicale

Quatre membres sont nommés à la commission musicale (un par registre): Marcel Holzer (basse), Maurice Muriset (baryton), Yves Cressier (1^{er} ténor), Maurice Jaunin (2^e ténor).

Rapport du Directeur

Dans son rapport, Evan Metral relève que la saison 2023-2024 est marquée par un programme original, varié et largement apprécié du public. Ces succès sont le résultat d'un investissement de tous tout au long de l'année. Bravo à eux.

Cependant, les effectifs sont stationnaires et imposent une assiduité que les chanteurs relèvent chaque lundi. Il les remercie pour leur présence aux répétitions et pour la bonne ambiance qui y règne. En conclusion, il ne doute pas du succès du programme de la prochaine saison. Bien entendu, la société est ravie de poursuivre son chemin en sa compagnie.

Citations

Des félicitations sont adressées à Henri Ammann et Alvaro Cabrera pour 5 ans de société et à Yves Cressier pour 20 ans de société.

Course: cette prochaine sortie a pour but la Saboterie de Cornol.

Divers

Après quelques divers, l'assemblée se termine autour du verre de l'amitié et d'une petite agape.

CP



DIMANCHE 9 juin 2024
10h – 12h
MARIN et WAVRE

Gratiféria le marché gratuit

A Marin : collège – C'est gratuit !

A Wavre : collège – C'est gratuit !

Le dimanche 9 juin 2024 de 10h à 12h c'est la GRATIFERIA.

Chacun pourra déposer des objets dont il n'a plus l'utilité, aux endroits prévus.

Chacun pourra aussi faire don de sa passion. Trois conditions sont requises :

1. La démarche s'inscrit dans un esprit de gratuité
2. Pour les objets déposés, ils doivent être récupérés par leurs propriétaires à la fermeture de la gratiféria s'ils ne trouvent pas d'acquéreur, de **12H00 à 12H30**
3. La gratiféria ne fait pas office de déchetterie décentralisée...Merci !

Fonctionnement général

C'est le don d'objets tout simplement !

Donner du bibelot aux meubles en passant par les jouets, les vêtements, les chaussures, etc. Le but étant de donner une deuxième (nouvelle) vie à un objet dont on en a plus l'utilité, mais qui peut encore parfaitement servir. **Cela ne s'arrête pas là !** Des bénévoles habiles bricoleurs en tout genre, poseront un diagnostic sur les chances de réparations de vos appareils en panne. Apportez-les avant de les changer (jeter). **C'est GRATUIT !**

Informations supplémentaires : gratiferia.latene@gmail.com

Animations sur les sites

- **Marin** au collège repair café. C'est GRATUIT.
- **Wavre** au collège repair café et au P'tit Four, focaccia concoctées par l'association du P'tit-Four pour le plus grand plaisir toutes et tous. C'est GRATUIT.

NEUCHÂTEL

Projet « ouvre ton jardin » : partager son jardin et cultiver le lien humain

L'Entraide Protestante Suisse (EPER) s'engage dans plusieurs projets pour favoriser l'inclusion sociale des personnes étrangères en terres helvétiques.

L'un d'entre eux s'intitule « Ouvre ton jardin » et vise à réunir des personnes habitant la même localité, à savoir une personne désireuse de partager une partie de son jardin et une personne issue de la migration qui souhaite cultiver ses propres légumes. Durant l'année 2023, 13 mises en lien ont pu aboutir dans le canton de Neuchâtel et plusieurs duos poursuivront leur activité de jardinage en 2024 !

Au fil de la saison, les rencontres peuvent faire naître une relation amicale autour du partage de recettes, de connaissances sur divers domaines, des lieux à visiter dans la région, des centres d'intérêt, etc. Ainsi, ces mises en lien agissent comme un rempart à la solitude et facilitent l'intégration, en privilégiant la solidarité et le lien social entre les personnes de divers horizons.

Les attentes et les détails à propos du projet sont discutés durant la prise de contact.

Intéressé.e.s à partager votre jardin ?

Infos : 021 613 40 70

www.eper.ch/nouveauxjardins



Crédit photo: Reto Steffen

CORNAUX

Choc contre une glissière Une voiture fait un demi-tour sur l'autoroute A5

Vendredi 24 mai, vers 8h45, selon le communiqué de la Police neuchâteloise, une habitante de Mur/FR, âgée de 59 ans, roulait sur l'A5 en direction de Neuchâtel. A un moment donné, elle perdit la maîtrise de son véhicule.

Peu après la jonction de Cornaux, suite à une manœuvre, le véhicule a heurté la glissière placée sur le côté droit de la route. Sous l'effet du choc, la voiture a fait un demi-tour pour aller terminer sa course au centre des deux voies de circulation.

La conductrice a été prise en charge par une ambulance du Service de la protection et de la sécurité de Neuchâtel SPS; l'autoroute a été fermée pendant une heure et quart pour les besoins du constat.

CZ

HAUTERIVE

Société d'Emulation



Demain samedi 1^{er} juin: le risotto et la Suisse qui bouge
Venez nombreux demain pour déguster notre fameux risotto accompagné des grillades de lukanighe ou de saucisse à rôtir sur la place du village. Et n'oubliez pas de partager avec vos amis un verre de vin de nos vignerons locaux. Leur nectar s'accorde parfaitement avec notre cuisine!

Après une succulente assiette de risotto et de saucisse, vous pourrez encore goûter une douceur proposée par une classe de l'école du village. Ce sera un délice à n'en pas douter.

La météo reste capricieuse. Nous déciderons demain matin s'il est judicieux de s'installer à l'abri sous le parking de la poste. Quelque soit l'humeur du ciel, nous serons présents pour vous accueillir avec le sourire.

Et nous aurons le plaisir de recevoir les participants de «la Suisse bouge» qui auront bien besoin de se restaurer après leur marche.

Les membres de l'Emulation se réjouissent de partager un beau moment avec les villageois d'Hauterive ou d'ailleurs. Bienvenue à chacune et chacun.

BE



SAMEDI 8 JUIN
à la plage du camping de La Tène
Ouverture des portes à 20h - Film à 21h (dès 10 ans)
Entrée libre, mais n'oubliez pas d'apporter de quoi vous asseoir !



HAUTERIVE

Des comptes 2023 réjouissants malgré le déficit affiché

Réuni lundi 27 mai à 18h30 au Bâtiment des Services Publics (BSP), le Conseil général d'Hauterive a approuvé les comptes 2023. La bonne santé financière de la commune a permis à l'exécutif d'amortir le solde des bâtiments scolaires qui seront démolis cette année, à hauteur de 2 mio environ. L'opération donne lieu au final à un excédent de charges de Fr. 823'908.-, contre Fr. 699'506.- prévus au budget.

Grâce à un exercice 2022 également bénéficiaire, la Commune avait déjà pu amortir Fr. 750'000.- sur la valeur résiduelle au bilan des deux bâtiments. En tenant compte de ce nouvel amortissement extraordinaire (Fr. 1'235'796.43 pour le "nouveau" collège et Fr. 782'201.72 pour l'"ancien" collège), le total des charges s'élève à Fr. 17'333'756.-, contre Fr. 16'509'848.- de revenus. La fortune nette se situe à Fr. 6'084'972.- au 1^{er} janvier 2024, tandis que le taux d'endettement net de la Commune est de 145.7%, ce qui lui impose un degré minimal d'autofinancement de 70%. Du côté des investissements, les dépenses nettes s'élèvent à Fr. 2'645'863.- en 2023 pour le patrimoine administratif, dont Fr. 1'067'342.- pour le complexe scolaire. Suite à la présentation du Conseiller communal Rocco Mauri – qui a souligné que sans l'amortissement des collèges, le résultat aurait été bénéficiaire de plus d'un million de francs –, tant la Commission financière que les groupes politiques ont salué la gestion rigoureuse de l'exécutif et de l'administration communale. Les comptes ont ainsi été approuvés à l'unanimité des 25 membres présent-es, même si le groupe socialiste a regretté l'excès de prudence ayant guidé l'établissement du budget et certaines décisions en cours d'exercice.

Alimentation en eau et transition énergétique

Deux grandes présentations techniques ont ouvert cette séance. La première, du Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA (Neuchâtel), concernait le Plan général d'alimentation en eau (PGA). Cet exposé faisait suite au crédit de Fr. 75'400.- (dont Fr. 30'000.- environ de subventions) accepté par le Conseil général le 27 septembre 2021 afin de doter la commune d'un instrument de planification à long terme dans le domaine de la distribution d'eau potable. De nombreux éléments de ce rapport seront réutilisés dans une nouvelle mouture intégrant les autres communes de Laténa. Des conduites à remplacer sur le réseau altaripeen ont été identifiées et de nouvelles réflexions seront menées quant à une harmonisation des réglementations et tarifications, avec la perspective de mutualiser les réservoirs et de permettre des économies d'échelle. La seconde présentation, du Bureau d'ingénieurs conseils Planair SA (La Sagne), a abordé la question de la transition énergétique de la Commune. Sous l'angle de la certification « Cité de l'énergie », tout d'abord, conformément à une motion de longue date déposée conjointement par le PLR et le groupe socialiste. Membre du programme depuis 2009 mais non labellisée, la Commune d'Hauterive, au regard de ses résultats dans les différents domaines analysés (développement urbain, bâtiments et installations, mobilité, etc.), atteint désormais le score minimal pour prétendre à entrer dans le processus de certification. Moyennant un plan d'actions important, elle pourrait être reconnue dans les deux ans, avant d'éventuellement entraîner toute Laténa vers une certification en 2028. En deuxième partie de présentation, le Bureau Planair est revenu sur le Plan communal des énergies, cette planification à long terme visant à une « société 2000 watts » ou une neutralité carbone à horizon 2040.

Point sur la fusion

« Le cap est maintenu », a indiqué le Conseiller communal Rocco Mauri, qui a informé que les huit groupes de travail avaient transmis leur rapport au Comité de pilotage. Ce dernier établira un rapport de synthèse à destination des nouvelles autorités, à la suite de quoi sa mission touchera à sa fin. R. Mauri a ajouté que la validation des comptes 2024 des quatre communes reviendra au Conseil général de Laténa. Le nouvel organigramme devrait quant à lui être établi d'ici fin juin.

Motions

Lors de cette séance, le Conseil communal a apporté des réponses à trois motions acceptées par le Conseil général le 26 septembre 2022 et restées en suspens depuis lors.

- « Amélioration de la sécurité des cyclistes – éviter les grands carrefours routiers », motion du groupe socialiste se reportant au Chemin des Chasse-Peines et à la rue de la Croix d'Or: le Conseil communal ayant fait installer les signalisations adéquates pour fluidifier la circulation des cyclistes, la motion a pu être classée.

- « Pour une révision des règlements d'aménagement et de construction », motion des Verts visant à favoriser les nouvelles technologies solaires lors de nouvelles constructions ou d'importants travaux de toiture: le Conseil communal a informé que la révision du Plan d'aménagement local (PAL) d'Hauterive, réalisée en coordination avec les trois autres communes de Laténa, concerne précisément les règlements d'aménagement et de construction, lesquels seront ainsi complètement revus et changés selon un règlement-type harmonisé. La motion a été classée.

- « Création d'une zone 20 km/h de rencontre au centre du village », motion des Verts libéraux visant à fluidifier le trafic et améliorer la sécurité des piétons à la rue des Chasse-Peines et sur la place du village: les grands travaux à venir au centre du village (complexe scolaire, projets futurs du STPA et aménagement de la boucle du bus) ne permettant pas d'aller dans le sens de la motion, celle-ci a été classée moyennant la mise en œuvre de deux mesures renforçant la sécurité des piétons: l'ajout de deux bornes délimitant le trottoir dans le virage vers la Rebatte et la suppression de la place de parc la plus courte devant la boulangerie afin de libérer le trottoir. A noter que Les Verts se sont opposés au classement de cette motion, estimant que la création d'une zone de rencontre devait demeurer un objectif à court terme, ce à quoi Andreas Britz (PS) a informé que l'expert consulté dans le cadre de cette réflexion avait lui-même estimé que la zone était trop dangereuse pour donner lieu à une zone de rencontre.

Nouveau bureau du Conseil général

Ont été nommés pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024: Samuel Vermeulen, PLR (Président), Lorenzo Poglia, Les Verts (Vice-président) et Carole Bill, PS (secrétaire). Thierry Laederach (PLR) et Sabine Quiquerez (Les Verts) ont été maintenus comme questeur et quettrice.

Informations du Conseil communal

Patrice Zürcher a annoncé que le dépôt des quatre PAL des communes de Laténa seraient déposés en octobre. Leur validation reviendra aux nouvelles autorités. Une information à la population est prévue courant juin.

Thomas Zeller a ensuite rappelé que la marche de « La Suisse bouge » aura lieu le 1^{er} juin, avec trois parcours différents, qui termineront tous au centre du village pour un moment convivial. Il a ensuite informé les membres altaripeen des syndicats intercommunaux dont Hauterive est membre qu'ils-elles seront invité-es à présenter un rapport d'activité lors de la dernière séance du Conseil général du mois de novembre. Enfin, revenant sur le dossier du complexe scolaire, le Conseiller communal a indiqué que des premiers travaux avaient eu lieu avec la coupe d'arbres et d'arbustes. Le chantier s'installera courant juin et les anciens collèges seront démolis en juillet. La construction des nouveaux bâtiments prendra quant à elle un peu de retard en raison d'une opposition à traiter. Th. Zeller veut néanmoins croire que les travaux seront achevés en 2026, probablement pour une exploitation après les vacances d'automne plutôt qu'à la rentrée d'août, comme espéré initialement.

Lors des divers en fin de séance, et suite à une question concernant la suppression de l'Eco-point du collège, Alain Gerber a indiqué que toutes les pistes avaient été envisagées par le Conseil communal mais qu'aucun point de collecte de remplacement n'avait malheureusement pu être mis en place.

Levée à 21h05, la séance a été suivie d'un apéritif dînatoire offert aux membres du Conseil général.

CORNAUX

Corn'Rock Festival: Cornaux capitale du rock, le temps d'un week-end



Avec le printemps qui s'installe, les festivals de musique sont de retour. Les 23 et 24 mai dernier, le Corn'Rock Festival avait pris ses quartiers aux abords du terrain de foot de Cornaux, pour le plus grand plaisir des amateurs de rock et de riffs.

Pour sa douzième édition et comme à son habitude, le festival a proposé une affiche variée, mêlant rock local et stars confirmées. Ce ne sont pas moins de neuf groupes qui se sont succédés sans temps mort, sur les deux scènes montées pour l'occasion, durant les deux soirées. Vendredi soir, l'orage annoncé n'a pas découragé les festivaliers. C'est à Neverborn, qu'est revenu le privilège d'ouvrir le festival, suivi de Silver Dust et Dark Jane, dont les concerts furent copieusement arrosés... La pluie s'est arrêtée au moment d'accueillir Sick n'Beautiful, tête d'affiche de cette première soirée. Le groupe italien a transporté les spectateurs dans un univers rock futuriste, grâce à ses costumes extravagants et son spectacle pyrotechnique. Un rock explosif et puissant qui a sans doute réveillé plus d'un habitant de Cornaux. À l'issue de ce concert, les musiciens et chanteurs se sont longuement prêtés aux jeux des selfies pour le plus grand bonheur des fans conquis par leur excentricité.

Samedi, c'est sous un large ciel bleu que s'est ouvert le festival, au grand soulagement du staff. Les festivaliers ont ainsi pu découvrir au soleil couchant, Bliss, Bad Situation, Seriously Serious, Patskats avant que Elmer Food Beat n'enflamme la grande scène. Le groupe mythique, sacré "groupe de l'année" aux victoires de la musique en 1991, a repris ses tubes incontournables comme Daniela et Le plastique c'est fantastique faisant danser plusieurs générations de festivaliers.

Côté organisation, le président Stéphane Auberson, avait le sourire aux lèvres au moment où les guitares se sont tues. Il était très heureux de cette édition: " C'était génial, l'ambiance extraordinaire et la fréquentation était bonne même si je ne connais pas encore les chiffres exacts. Quoi qu'il arrive, ce n'est pas le nombre de festivaliers qui compte puisque nous ne sommes pas en mesure de nous agrandir. Et nous avons la chance de bénéficier d'un soutien inconditionnel de nos sponsors."

Le prix pour le festival, augmenté à CHF 35.- pour les deux soirées n'a pas retenu les amateurs de rock: "ça reste bon marché pour deux soirées" ont déclaré les nombreux spectateurs questionnés à ce sujet, "et puis le taxi à CHF 10.- ça évite de se prendre la tête avec le dernier train ou la voiture" ont encore précisé certains d'entre eux. «Et les consommations ne sont pas chères, ça fait plaisir» ont encore relevé les spectateurs interrogés. A noter que les moins de 16 ans entrent toujours gratuitement, accompagnés d'un adulte.

Pour l'organisation, le Corn'Rock peut compter sur ses fidèles bénévoles, qui rempilent années après années. Amis, familles, villageois, autorités politiques, tous ont à cœur de donner du temps pour leur festival. En cuisine, la manifestation a de nouveau fait appel à la "Cantine Verte" pour nourrir le public, qui a ainsi pu se régaler avec un choix de tacos complétant à merveille les traditionnelles saucisses-frites. Les amateurs de douceurs auront quant à eux apprécié le tiramisu maison. Du côté des nouveautés, le festival qui devait remplacer les verres jetables a opté pour des verres... en verre! Si cela a surpris plus d'un spectateur, tous ont relevé que "la bière est bien meilleure que dans un gobelet en plastique".

A l'issue du festival, Stéphane Auberson a d'ores et déjà donné rendez-vous à tous les amateurs de rock en mai 2025 pour la treizième édition du Corn'Rock Festival.

IN

DIMANCHE 2 JUIN FÊTE INTERCULTURELLE
LA TÈNE/PARC ET ESPACE PERRIER

11H00-17H30
NOURRITURE
BRICOLAGES
ANIMATIONS
ACTIVITÉS
PHILOSOPHIE
MAGIE
JEUX

12H00-14H00
NOURRITURE
BUFFET FROID MULTICULTUREL SALÉ/SUCRÉ

12H00-16H30
ALLEMAGNE | BRÉSIL | CORÉE | ÉRYTHRÉE | ÉTHIOPIE | FRANCE
GRANDE-BRETAGNE | INDE | ITALIE | KURDISTAN | NIGERIA
PORTUGAL | SUISSE | VIETNAM | ...
(+ FONTAINE À SIROP & POP-CORN)

MUSIQUE
DÈS 13H30
PHILONGA (LATIN-JAZZ)
JOEL MATIAS (CHANSON POPULAIRE PORTUGAISE)
PAUL BRAZ (RAP-GUITARE-SAXOPHONE)
ZEPHYR & ANOKHI (POP-INDIE FOLK)

BRICOLAGES | ACTIVITÉS | ANIMATIONS
11H30-16H30
GRAFFITI (WILO) | PORTE-COUVERTS | KUMIHIMOS (BRACELETS JAPONAIS)
PORTE-CLÉS | PEINTURE (FRESQUE) | PORTE-GOBELETS
TANGO (DANSE) | TATOUAGE AU HENNÉ
YOGA DANSE & DU RIRE | PÉTANQUE (CPME) | MAGIE
BADGES PHOTO | SMOOTHIE | BABYFOOT
JEUX DU MONDE (LUDOTÈNE)

02.06.24

ORGANISÉ PAR LES ASSOCIÉS DE LA TÈNE EN COLLABORATION AVEC LE TROGLO

AVEC LE PRÉCIEUX SOUTIEN DE L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL (COSH) VIA LE PROGRAMME D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE (P.I.E.) DU POUR-CENT CULTUREL MOYENS DE LA LOTÉRIE ROMANDE ET DE LA COMMUNE DE LA TÈNE

TOUS LES HABITANTS DE LA TÈNE SONT INVITÉS À MANGER ENSEMBLE, ÉCOUTER DE LA MUSIQUE ET PARTAGER DES ACTIVITÉS POUR SE RENCONTRER. CETTE FÊTE EST OUVERTE ET ACCESSIBLE À TOUS.

VERRE DE BIENVENUE
DÈS 11H00

NOURRITURE

12H00-14H00
BUFFET FROID MULTICULTUREL SALÉ/SUCRÉ

VOUS POUVEZ AMENER UN PLAT À PARTAGER

(NOUS ATTENDONS VOS PLATS, DIMANCHE 2 JUIN, DÈS 11H À L'ESPACE PERRIER)

MUSIQUE

DÈS 13H30
PHILONGA (LATIN-JAZZ)
JOEL MATIAS (CHANSON POPULAIRE PORTUGAISE)
PAUL BRAZ (RAP-GUITARE-SAXOPHONE)
ZEPHYR & ANOKHI (POP-INDIE FOLK)

BRICOLAGES | ACTIVITÉS | ANIMATIONS

11H30-16H30
GRAFFITI (WILO) | PORTE-COUVERTS | KUMIHIMOS (BRACELETS JAPONAIS)
PORTE-CLÉS | PEINTURE (FRESQUE) | PORTE-GOBELETS
TANGO (DANSE) | TATOUAGE AU HENNÉ
YOGA DANSE & DU RIRE | PÉTANQUE (CPME) | MAGIE
BADGES PHOTO | SMOOTHIE | BABYFOOT
JEUX DU MONDE (LUDOTÈNE)

PROGRAMME COMPLET / PLUS D'INFOS: WWW.JETENE.CH

EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres

Notre écoute pour comprendre les attentes

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

A l'affiche

La planète des singes : le nouveau Royaume
VE 31 mai, SA 8 et DI 9 juin à 20h30

Le moine et le fusil
DI 2 juin à 17h00

Frères
DI 2, ME 5 juin à 20h30 et DI 9 juin à 17h00

Le mal n'existe pas
MA 4 et VE 7 juin à 20h30

Prochainement

Le deuxième acte
Furiosa : une saga Mad Max
Pas de vagues

www.cine2520.ch



LE LANDERON

Collision entre deux automobiles Au carrefour rues de la Ville Route de Berne

La Police neuchâteloise a communiqué aux médias qu'un accident de la circulation s'est produit, jeudi 23 mai passé, vers 7h35, au sud de la Ville.

Une habitante du Landeron, âgée de 58 ans, circulait en voiture sur la rue de la Ville en direction sud avec l'intention de se diriger sur la route de Berne.

A l'intersection avec la route de Berne, un choc a eu lieu avec une automobile conduite par une autre habitante du Landeron, âgée de 22 ans, qui circulait en direction du Pont de St-Jean.

Blessée, la première conductrice a été conduite en ambulance, à l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel, alors que la seconde s'est rendue à l'hôpital pour un contrôle.

La route a été fermée à la circulation pour le constat.

CZ

SAINT-BLAISE

Samedi 25 mai passé C'était jour de foire

Perpétuée grâce à la Commission du 3 février – société d'émulation du village de Saint-Blaise, avec la collaboration de la Commune, la foire de mai a bénéficié d'un temps agréable. Une vingtaine de stands ont été montés au cœur du village.

Les animations étaient nombreuses: château gonflable et grimage, spectacle des élèves de l'école Pomme d'happy, coloriage, marché artisanal, buvettes et concerts en soirée.

Monté sur la partie inférieure de la rue des Moulins, un toboggan géant a ravi de nombreux enfants.

Bien préparée, la foire aurait, néanmoins, dû attirer de plus nombreux chaland: l'époque où peu ou prou tous les habitants du village venaient faire un tour de foire est-elle révolue?



CZ

WAVRE

Assemblée générale du P'tit Four

L'assemblée générale du P'tit Four de Wavre aura lieu le mardi 11 juin 2024, à 19h, au P'tit Four, ou dans la salle communale attenante en cas de mauvais temps. C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons ce soir-là, si vous désirez assister à la réunion.



CES+CO
CENTRE SANTÉ CORNAUX

**Le cabinet dentaire
est ouvert !**

Clos St Pierre, 6 – Cornaux

079/859.90.07

secretariat@centresantecornaux.ch

CORNAUX

Sortie des Aînés: Visite de la Brasserie Feldschlösschen à Rheinfelden



La traditionnelle sortie des aînés de Cornaux, qui a eu lieu le 17 mai dernier, a à nouveau été mémorable avec la visite de la célèbre Brasserie Feldschlösschen à Rheinfelden. Organisée par la commune, cette excursion a permis aux plus de 120 participantes et participants de découvrir les coulisses de l'une des brasseries les plus emblématiques de Suisse.

Une Journée Inoubliable

Dès le matin, les aînés se sont retrouvés aux abords de la salle de sport afin de monter dans les trois bus réservés pour l'occasion. À leur arrivée à Rheinfelden, après une pause cafés croissants au Golf des Bois, ils ont été accueillis chaleureusement par le personnel du restaurant de la brasserie. L'architecture néo-gothique impressionnante de Feldschlösschen, avec ses tours et ses murs en briques, a immédiatement capté l'attention de tous.

Histoire et Modernité

Après avoir dégusté un excellent repas, la visite a débuté par une présentation historique de la brasserie. Fondée en 1876, Feldschlösschen est devenue au fil des décennies un symbole du savoir-faire brassicole suisse. Les participants ont pu découvrir l'évolution de la brasserie, depuis ses débuts modestes jusqu'à son statut actuel de leader sur le marché suisse de la bière.

Les aînés ont été particulièrement intéressés par l'équilibre entre tradition et innovation que maintient Feldschlösschen. L'utilisation de techniques modernes de brassage, tout en respectant des recettes ancestrales, a suscité de nombreuses questions et échanges.

Découverte des Processus de Brassage

Après la présentation historique, le groupe a été guidé à travers les différentes étapes du processus de brassage. Depuis la sélection minutieuse des ingrédients, comme le malt et le houblon, jusqu'à la fermentation, chaque étape a été expliquée en détail. Les aînés ont eu l'occasion de sentir les arômes et les ingrédients utilisés, découvrant ainsi les subtilités de la production de la bière.

Dégustation et Convivialité

La visite s'est conclue par une dégustation de plusieurs bières Feldschlösschen. Installés dans une salle de dégustation conviviale, les participants ont pu apprécier la diversité des saveurs proposées par la brasserie. L'ambiance était festive et chaleureuse, avec des discussions animées sur les différentes bières goûtées.

Retour Enrichissant

De retour aux bus, les aînés étaient unanimes: cette sortie était non seulement instructive mais aussi extrêmement agréable. Ils ont exprimé leur plaisir à pouvoir participer à une telle journée.

Une Tradition à Poursuivre

Au vu du succès que cette sortie rencontre lors de chaque édition, il est essentiel pour le Conseil communal de la maintenir et de la faire perdurer dans le temps. En effet, de telles journées permettent de renforcer les liens sociaux tout en découvrant des aspects méconnus du patrimoine local.

La visite de la brasserie Feldschlösschen à Rheinfelden a été une expérience enrichissante, combinant histoire, culture, et convivialité, pour le plus grand plaisir des aînés de la région.



Isabelle Weber-von Kaenel
Présidente du Conseil Communal

CORNAUX

Grand succès pour le Rallye des familles

Samedi 25 mai dernier, plus d'une centaine de personnes ont pris part au désormais traditionnel Rallye des familles organisé par la Société de développement de Cornaux, dans le cadre du duel inter-communal proposé par la Coop.



Sur le coup de 10h, ce ne sont pas moins de 25 équipes qui étaient présentes sur la ligne de départ. La boucle, longue de 2,2 km, a mené tous les participants dans les hauteurs de Cornaux, jusqu'à la piste Vita. Au moyen d'un plan et d'une feuille de route, chaque petit groupe devait rejoindre 8 postes disséminés le long du parcours. Tout au long du chemin, les familles devaient réaliser des petits défis, répondre à des questions et trouver des lettres pour former un mot mystérieux. Les petits groupes ont par exemple dû effectuer des dégustations à l'aveugle, s'affronter dans des défis d'agilité ou encore réaliser des

masques animaliers, le tout dans une ambiance conviviale. Presque toutes les équipes ont identifié le mot mystère, et c'est donc un tirage au sort qui a départagé les vainqueurs, qui sont repartis avec trois jolis paniers garnis familiaux. Si la matinée a été largement ensoleillée, quelques gouttes de pluie matinales se sont invitées à la fête, mais n'ont pas découragé les villageois.

Enfin, c'est sous le préau du collège primaire de Cornaux que s'est terminée la manifestation, avec une petite grillade pour ravitailler les troupes.

IN



LA TÈNE

Un beau chèque pour une belle cause

Le Lions Club Neuchâtel La Tène, représenté par sa présidente Nadia Chassot et des membres du comité Philippe Kuntzer et Michel Guex, accueillait, au Golf de Voëns, Yolande Liehti et Jeanie Santana Souza, cofondatrices de l'association UN JOUR SANS FAIM, pour leur remettre un don de CHF 7'000.-



Un don qui fait le bonheur des donateurs et des donataires

L'association UN JOUR SANS FAIM en quelques mots

Cette association vient en aide aux personnes démunies à Neuchâtel et environs. Elle reçoit environ 130 familles par semaine, soit plus de 280 personnes. Comme le relèvent les cofondatrices, chaque jour de la semaine, l'association distribue de la nourriture et des produits de première nécessité. Pour ce faire, UN JOUR SANS FAIM s'approvisionne chez différents commerçants et boulangeries de la région qui leur offrent généreusement leurs invendus.

« Je me souviens d'une dame qui me disait que grâce à ce coup de pouce, elle pouvait enfin se lever le matin sans avoir à se mettre en quête de nourriture. Elle a pu recommencer à payer ses factures et a retrouvé un travail », témoigne Yolande Liehti. « Les bénéficiaires viennent entre trois et six mois ou plus, selon leur situation. Ce moment de répit doit leur permettre de se remettre à flot. L'association organise également une récolte de cadeaux de Noël ainsi que des vide-dressings, selon les saisons. En parallèle, l'association gère un café-boulangerie anti-gaspillage, ouvert à tous. C'est avec plaisir que les collaborateurs en insertion socio-professionnelle, environ 10 personnes, vous y accueilleront les matins » ajoute Jeanie Santana Souza. « C'est grâce à la Fête du 3 février 2024 et l'investissement de ses membres, que cette somme a pu être réunie pour soutenir l'association et leur permettre de poursuivre leur aide auprès des familles dans le besoin, une belle cause ! » précise Nadia Chassot qui a conclu par « le Lions Club Neuchâtel La Tène espère ainsi avoir pu contribuer à apporter un peu de souffle à cette si belle association et à ce qui est entrepris chaque jour ».

DJ



MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Vendredi 31.05.2024

- 19h15 FC Marin-Sports II - FC Hauterive II - Juniors C, groupe 4
20h15 FC Marin-Sports - FC Bosna - Vétérans, match d'entraînement

Samedi 01.06.2024

- 09h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E, 2^{ème} degré (org. FC Marin-Sports)
10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E, 1^{er} degré (org. FC Erguël)
11h30 FC Marin-Sports - FC St-Blaise II - Juniors D, groupe 4
14h00 FC Marin-Sports I - Team Neuchâtel (Corcelles) - Juniors C, groupe 2
16h30 FC Marin-Sports - Grpm des 2 Thiellles II - Juniors B, groupe 2

Dimanche 02.06.2024

- 11h00 FC St-Blaise II - FC Marin-Sports II - 3^{ème} ligue, groupe 2
16h30 FC Marin-Sports - FC Val-de-Ruz - Juniors A, groupe 1

Mercredi 05.06.2024

- 18h30 18h30 - Team 3L Lignièrès - FC Marin-Sports - Juniors D, groupe 4

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Samedi 01.06.2024

- 11h30 FC Marin-sports - Juniors D2, championnat
13h00 Etoile-sporting - Juniores FF-15, championnat
15h30 FC Colombier - Juniors A, championnat
16h00 FC Coffrane - Juniors C, championnat
17h30 1^{er} équipe - FC Coffrane, championnat

Dimanche 02.06.2024

- 11h00 2^{ème} Equipe - FC Marin-sports, championnat

LIGNIÈRES



Matchs du FC Lignièrès

Vendredi 31.05.2024

- 20h15 FC Floria - FC Lignièrès I championnat 3^e ligue
Les Pâquerettes, La Chaux-de-Fonds

Samedi 01.06.2024

- 09h30 ASI Audax-Friul I - Team 3L St-Joux - championnat Juniors D Pierre-à-Bot, Neuchâtel
10h00 Tournoi Juniors E
Organisateur: FC Béroche-Gorgier
En Seraize, Gorgier
10h00 Tournoi Juniors E
Organisateur: FC Lignièrès
Centre Sportif, Lignièrès
11h00 Team 3L Jorat - FC Ticino - championnat Juniors D
Le Jorat, Lamboing
14h00 FC Pesieux Comète - Team 3L - championnat Juniors A
Terrain de Chantemerle, Pesieux
14h00 Team 3L - Team Neuchâtel (Bosna) - championnat Juniors C
Centre Sportif, Lignièrès
14h30 FC Corcelles Cormondrèche II - Team 3L Lignièrès
championnat Juniors D
Stade du Grand Locle, Corcelles
17h00 FC Val-de-Ruz II - Team 3L - championnat Juniors B
Terrain de football Sous-le-Mont, Dombresson

Dimanche 02.06.2024

- 14h00 FC Môtiers II - FC Lignièrès II - championnat 5^e ligue
Stade de la Bergerie, Môtiers

Mercredi 05.06.2024

- 18h30 Team 3L Lignièrès - FC Marin-Sports - championnat Juniors D
Centre Sportif, Lignièrès
19h30 FC Lignièrès II (5^e) - Team 3L (Jun.A) - matchs d'entraînement
Centre Sportif, Lignièrès

CRESSIER



Matchs du FC Cressier-Sports

Samedi 01.06.2024

- 09h30 Animations Juniors F, Terrain sous le Mont, Dombresson
10h00 Matchs Juniors FF12, Stade des Marais, Le Locle
10h00 Matchs Juniors E, Terrain de la Charrière, Chaux de Fonds
10h00 Team Béroche-Bevaix II VS Cressier Sport 2019, terrain Bord du Lac, Saint Aubin (championnat FF15)

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron - G2T

Samedi 01.06.2024

- 09h00 Tournoi Juniors E
Organisateur: FC Le Locle
Jeanneret A, terrain synthétique, Le Locle
11h00 Tournoi Juniors E
Organisateur: FC Etoile-Sporting
Les Foulets A, La Chaux-de-Fonds
12h30 Grpm Le Parc II - Grpm des 2 Thiellles II
championnat Juniors D
Terrain des Forges A, terrain synthétique,
La Chaux-de-Fonds
13h00 Team Vallon (FC Erguël) I - Grpm des 2 Thiellles
championnat Juniors C
Terrain du Stand A, Sonvilier
16h00 Grpm des 2 Thiellles I - FC La Chaux-de-Fonds (FCC) II
championnat Juniors B
Ancien Stand Terrain principal, Le Landeron
16h30 FC Marin-Sports - Grpm des 2 Thiellles II
championnat Juniors B
La Tène A, Marin
17h00 FC Les Bois I - FC Le Landeron I
championnat 3^e ligue
La Fongière A, Les Bois

Mercredi 05.06.2024

- 18h30 Grpm des 2 Thiellles I - FC Pesieux Comète I
championnat Juniors D
Ancien Stand Terrain principal, Le Landeron

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Vendredi 31.05.2024

- 19h15 FC Pesieux-Comète II - FC Hauterive I (Juniors C) groupe 2
19h15 FC Marin Sports II - FC Hauterive II (Juniors C) groupe 4
19h30 Grpm VDT (Fleurier) II - FC Hauterive (Juniors féminines FF15)

Samedi 01.06.24

- 09h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E
2^{ème} degré
FC Hauterive aux Vieilles Carrières
11h30 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E
3^{ème} degré
FC Hauterive aux Vieilles Carrières
14h00 FC Hauterive I - FC Cortaillod I (Juniors D)
16h30 FC Hauterive - Team Neuchâtel (Espagnol) (Juniors B)
19h00 FC Hauterive - Grpm Etoile-Sporting (Juniors A)

Dimanche 02.06.24

- 10h00 FC Colombier II - FC Hauterive II (4^{ème} ligue)
11h00 FC Bôle I - FC Hauterive I (2^{ème} ligue)

Mardi 04.06.24

- 19h30 Team Vallon (FC Erguël) II - FC Hauterive II (Juniors C)

CRESSIER

La procession de la Fête Dieu fait déjà partie du passé

La procession de la Fête Dieu instituée en 1264 s'est vite répandue à travers la chrétienté. A Cressier, elle semble avoir toujours existé, son histoire se perd dans le temps. Est-ce depuis la démolition de la chapelle du Rosaire remplacée par l'actuelle église St-Martin construite en 1879? C'était bien avant notre époque disent les anciens du village.

Restent les souvenirs. Dans les années 50, la veille de la Fête-Dieu, la fanfare L'Espérance de Cressier joue «la retraite», le lendemain à l'aube, à bord d'un véhicule, elle sillonne le village et sonne «la diane» et finit sa tournée par un copieux petit-déjeuner offert à la Croix-Blanche. Les garçons du village vont chercher des branches de sapins pour garnir les reposoirs aménagés par des groupes de paroissiens, les filles cueillent des fleurs pour la procession. Le village est en fête, les bords de fenêtres se décorent de napperons, statuettes et bougies. Conduite par la fanfare L'Espérance en rang et en musique, la procession escorte le prêtre qui porte le Saint-Sacrement dans un ostensor sous le dais. Suivent les lanceurs de fleurs, les filles en robe blanche, les enfants de cœur, les sociétés catholiques de jeunes gens et de jeunes filles, les deux chœurs mixtes, les conseillers de paroisse, et une foule de paroissiens. La procession monte jusqu'à Clos Rousseau, s'arrête à chaque reposoir fleuri, le premier au home St-Joseph, et aux suivants, devant la Cave des St-Martin, au calvaire devant la Maison Vallier, au sud du Château, et en dernier devant la Cave de la Rochette. A partir de là, elle longe la route cantonale et rejoint l'église. Il fut un temps - alors que les industries n'étaient pas encore implantées dans notre région - la Fête Dieu célébrée le jeudi drainait des agriculteurs, des vigneron, des artisans et des commerçants. Ce temps-là est passé, la tradition s'est quelque peu perdue, la procession réduite ne s'arrête plus qu'aux deux reposoirs qui ont survécu, les participants sont rares, le public l'est encore davantage.

La Fête Dieu sera célébrée désormais sans procession à Cressier

Un des soucis majeur des évêques suisses, dans la situation pastorale actuelle, est la pénurie de prêtres avec les conséquences qui en découlent. Il devient aussi de plus en plus difficile de trouver des bénévoles dans les domaines pastoraux. Des changements ont déjà été opérés dans certaines paroisses du canton, d'autres à venir sont dictés par les contraintes économiques que l'Eglise catholique romaine du canton de Neuchâtel doit affronter. Le nombre de paroisses sera réduit, centralisé, et placé sous une même gestion administrative. Sur le plan pastoral, en raison toujours du manque d'ecclésiastiques, la Fédération catholique romaine neuchâteloise souhaite se concentrer sur une réunification des forces c'est-à-dire vers un regroupement des UP (Union pastorale), il n'y aura plus qu'un seul curé pour Le Landeron, Cressier et St-Blaise. Si la Fête Dieu, célébration solennelle qui rassemble les chrétiens désireux d'honorer et d'adorer le Saint-Sacrement, était célébrée dans les villages où les catholiques étaient très présents, elle a été dans beaucoup d'endroits, différée au dimanche qui suivait comme à Cressier. Seule la paroisse du Landeron continue la tradition le jour même, c'est-à-dire le jeudi, jour férié par voie de décret du canton. Dans la paroisse de Cressier, la messe de la Fête Dieu sera toujours célébrée le dimanche, mais sans procession, sans fanfare, ni diane.

«La situation financière de l'Église catholique de Neuchâtel est effectivement difficile», précise François Perroset, adjoint au délégué diocésain de l'église catholique neuchâteloise, «mais nous avons surtout à cœur de pouvoir maintenir des cérémonies de qualité où les gens se sentent concernés et ont du plaisir à venir».

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les élèves de Cornaux au Concert des écoliers



Près de 2400 écoliers neuchâtelois ont eu la chance de chanter avec l'Ensemble Symphonique de Neuchâtel (ESN) durant 10 concerts exceptionnels à travers tout le canton. Et ce fut le cas des élèves des années 3 à 9 Harmos du collège de Cornaux, accompagnés des élèves du collège de Vauseyon, qui ont fait vibrer le Temple du Bas le jeudi 23 mai dernier.

Ces concerts bisannuels avaient été annulés lors des deux éditions précédentes et 2024 marque donc le retour de ce projet d'envergure pour l'école neuchâteloise. Car il faut le souligner, le spectacle fut pour les élèves et les enseignants, l'aboutissement d'un long travail de préparation de plus de 6 mois, réalisé en collaboration avec les deux intervenants du département Musique-Ecole du Conservatoire de musique de Neuchâtel.

Avec pour thème «Vous avez dit classique?», le concert promettait un joli patchwork composé d'airs pour le moins éclectiques, sous la baguette du chef d'orchestre professionnel Victorien Vanoosten. A 19h00, c'est tout d'abord l'hymne neuchâtelois qui a ouvert la soirée. Puis les 200 chanteurs en herbes ont interprété une dizaine de morceaux, en français, en allemand, en italien et en anglais, issus du répertoire classique au sens large, passant de Nabucco à Naruto, tout en revisitant Brel version samba, ou encore Shallow de Lady Gaga, avant que les paroles d'Armstrong de Claude Nougaro ne remplissent la salle en guise d'apothéose.

Les sourires des enfants et les applaudissements nourris du public conquis, laisseront à n'en pas douter des souvenirs impérissables à tous les participants.

IN

Carrosserie endommagée ?
Donnez une seconde vie à votre véhicule !

Storrer Automobiles
GARAGE-CARROSSERIE

Grand-Pont 2 - 2087 Cornaux - T 032 757 15 56 - F 032 757 27 51
www.storrerautomobiles.ch - info@storrerautomobiles.ch

LA NEUVEVILLE

Au programme!

CINÉ 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

www.cine2520.ch

La planète des singes : Le nouveau Royaume

Action, drame de Wes Ball avec Dichen Lachman, Freya Allan et Kevin Durand



Plusieurs générations après le règne de César, les singes ont définitivement pris le pouvoir. Les humains, quant à eux, ont régressé à l'état sauvage et vivent en retrait. Alors qu'un nouveau chef tyrannique construit peu à peu son empire, un jeune singe entreprend un périlleux voyage qui l'amènera à questionner tout ce qu'il sait du passé et à faire des choix qui définiront l'avenir des singes et des humains.

VE 31 mai, SA 8 et DI 9 juin à 20h30
12 ans – USA – 2h25 – VF

The Monk and The Gun (Le Moine et le fusil)

Drame de Pawo Choyning Dorji avec Tandin Wangchuk et Harry Einhorn



2006. Le Bhoutan s'ouvre à la modernisation et découvre Internet, la télévision et la démocratie. Pour apprendre à son peuple à voter, le gouvernement organise des « élections blanches ». Mais dans le pays du bonheur National Brut, où la religion et le Roi importent plus que la politique, les habitants semblent peu motivés.

Cependant, dans une province montagneuse reculée, un moine décide d'organiser une mystérieuse cérémonie le jour du vote et charge l'un de ses disciples de trouver un fusil.

DI 2 juin à 17h

6 ans – Bhoutan – 1h47 – DZ ST: FR DE

Frères

Drame de Olivier Casas avec Matthieu Kassovitz et Yvan Attal



Deux jeunes frères, abandonnés par leur mère durant l'été 1948, s'enfuient dans la forêt. Ils survivront seuls comme des enfants sauvages pendant sept ans. Au-delà du froid, de la faim et des difficultés, ces deux enfants vont révéler des capacités d'adaptation exceptionnelles, développer un lieu fusionnel hors du commun et goûter à une vie en symbiose

avec la nature et à la liberté absolue.

DI 2, ME 5 juin à 20h30 et DI 9 juin à 17h

12 ans – France – 1h46 – VF

Le mal n'existe pas

Drame de Ryusuke Hamaguchi avec Hitoshi Omika et Ryo Nishikawa



Takumi et sa fille vivent dans la campagne japonaise. Comme les générations qui les ont précédés, ils mènent une vie modeste en respectant les cycles et l'ordre de la nature. Un jour, des représentants d'une entreprise de Tokyo arrivent au village pour présenter le projet d'un site de « glamping » qui a pour ambition d'offrir aux citadins la possibilité de s'évader de manière confortable dans la nature. Il devient évident que ce projet aura un impact négatif sur le village et l'environnement, avec des conséquences qui pourraient profondément affecter la vie de Takumi et les siens.

MA 4 et VE 7 juin à 20h30

10 ans – Japon – 1h46 – JA ST: FR DE

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes
Chaque Vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition gaetan.broquet@gmail.com /079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Dès le 31 mai, Des arbres qui marchent... parcours en 8 étapes au centre paroissial de Cressier.

Un parcours pour changer de regard, mobiliser des ressources intérieures et avancer lucidement dans un monde qui bascule. L'Atelier du Ruau et Ecoéglise vous invitent à un moment de partage en deux volets autour de la série de Pierre-Paul Renders: desarbresquimarchent.com

Ve 31 mai de 20h à 22h, **Sa 1^{er} juin** de 9h à 12h, **Ve 14 juin** de 20h à 22h, **Sa 15 juin** de 9h à 12h au centre paroissial de Cressier. Infos sur le site. Davantage d'infos concernant toutes les activités: consultez le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 2 juin

10h00 Culte de fête de fin de catéchisme au temple de Lignièrès.

10h00 Culte au collège de Vigner de St-Blaise. Bee Happy (début au culte) et Les Bourdons au foyer. La Ruche – cf. programme sur site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Vendredi 31 mai

20h00 «**Des arbres qui marchent...**» (infos ci-dessus) au centre paroissial de Cressier.

Samedi 1 juin

9h00 «**Des arbres qui marchent...**» au centre paroissial de Cressier.

Mardi 4 juin

10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 2 juin

10h00 Culte de fête de fin de catéchisme au temple de Lignièrès.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndondo, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial:
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 31 mai - Visitation de la Vierge Marie

9h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 1^{er} juin - St. Justin

11h00 Baptême à Saint-Blaise

17h00 Catéchisme 5^{ème} Harnos à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 2 juin - Le Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

10h30 Messe animée par les communiés (6H) à Saint-Blaise. Fête Dieu

Mardi 4 juin

9h00 Messe à Saint-Blaise

8h30-12h30 Ouverture du Secrétariat

13h30-17h30 Ouverture du Secrétariat

Jeudi 6 juin

8h30-12h30 Secrétariat fermé

13h30-17h30 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 7 juin - Le Sacré Cœur de Jésus

9h00 Messe à St-Blaise

18h15-20h00 Bilan catéchisme 3^{ème} et 4^{ème} Harnos suivi d'un picnic Canadien

Samedi 8 juin - Cœur Immaculé de Marie

15h00 Catéchisme 1^{er} pardon (5H) suivi de la Messe

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 9 juin

9h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h30/13h30-17h30 et jeudi 13h30-17h30

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse d'Hauterive

Samedi 1^{er} juin - St. Justin

09h00 Messe à Hauterive

Dimanche 2 juin - Le Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

09h00 Messe à Hauterive

Paroisse du Valais

Vendredi 31 mai - Visitation de la Vierge Marie

20h00 Veillée de prière avec et pour les jeunes à la Basilique Notre-Dame de Neuchâtel (Eglise rouge)se

Dimanche 2 juin - Le Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ

"24^{ème} Pèlerinage aux Saints d'Afriques, à Saint-Maurice (VS) Départ de Neuchâtel à 06h30 (Eglise rouge)"

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 2 juin

10h00 **Messe de la Fête-Dieu célébrée devant le home St-Joseph** ou à l'église St-Martin en cas de mauvais temps!

Mardi 4 juin

11h00 Messe au Foyer

Mercredi 5 juin

10h00 Chapelet au Foyer

Jeudi 6 juin

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 9 juin

10h30 Messe

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE DE CRESSIER – ENGES – CORNAUX

DIMANCHE 23 JUIN 2024 à l'issue de la messe de 10h à l'église St-Martin

Contact: **abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86** cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 2 juin

14h30 **Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30**

Durant le mois de juin, les messes dominicales sont célébrées à Cressier.

Vendredi 7 juin

17h45 Chapelle: adoration – méditation

18h15 Chapelle: messe

Contact: **abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86** cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch



Conseil Paroissial
de l'Entre-deux-Lacs

DIMANCHE 9 JUIN 2024

ASSEMBLÉE DE PAROISSE EXTRAORDINAIRE

**À l'issue des cultes à 10h au centre paroissial de Cressier
et à 10h au collège de Vigner de St-Blaise**

Le Conseil paroissial a retenu Ruth Letare comme diacre à 80% pour la paroisse réformée de l'Entre-deux-Lacs, référente pour le lieu de vie de Cornaux-Cressier-Thielle-Wavre-Enges.

Une assemblée de paroisse extraordinaire est convoquée à l'issue des cultes de 10h à Cressier et à St-Blaise afin de procéder à son élection.

Le Conseil Paroissial



CRESSIER

Salon du livre au Château Samedi 1^{er} juin 2024

Le Salon du Livre au Château, une initiative culturelle ouverte à tous, se démarque non seulement par son cadre exceptionnel mais aussi par une programmation riche et des activités pensées pour tous les publics. Cet événement offre aux visiteurs l'opportunité unique de rencontrer et de discuter directement avec auteurs et les illustrateurs.

Chaque année, le salon rassemble des membres de l'Association des Écrivains Neuchâtelois et Jurassiens ainsi que des auteurs de Suisse romande, de France et de Belgique, favorisant un échange vivant et enrichissant entre les écrivains et leur public.

Au-delà des rencontres avec les auteurs, le Salon du Livre au Château propose des lectures et des conférences qui permettent de plonger au cœur des œuvres et des processus créatifs. Ces interactions offrent aux visiteurs de toutes générations une fenêtre ouverte sur le monde littéraire, stimulant l'inspiration et la passion pour la lecture.

Le cadre du château de Cressier, avec ses murs chargés d'histoire et sa cour bordée de vignes, ajoute une touche de magie à l'événement, en faisant un lieu non seulement de partage littéraire mais aussi de découverte patrimoniale.



PROGRAMME SAMEDI 01 JUNI 2024

10:00
OUVERTURE DE LA MANIFESTATION
Michel Fellmann - Cor des Alpes

10H00 - 17H00
DÉDICACES - VENTES - RENCONTRES
Avec les auteurs - autrices - Illustrateurs

11H00 - 12H00
CONTE "YOSHI ET LE BOL DE THÉ"
ACCOMPAGNÉ DU HANDPAN
Hélène Helfer

11H00 - 13H30 - 15H00
COIN JEUNESSE
Lectures des livres jeunesse par des auteurs
Coloriage en découvrant les personnages des livres

14H00
CONFÉRENCE / DISCUSSION
Stéphane Paccaud
Concilier l'histoire et la fiction

CONFÉRENCE / DISCUSSION
16H00
Olivier May
Le roman historique illustré pour la jeunesse

18H00
FIN DE LA JOURNÉE
Michel Fellmann - Cor des Alpes



CRESSIER

Les artistes-peintres de l'Entre-Deux ont vraiment du talent

Vendredi dernier, le vernissage de l'exposition des peintres de l'Entre-Deux à la maison Vallier, a donné lieu à de précieux échanges entre le nombreux public et les artistes heureux de diffuser leurs savoirs et leurs méthodes.

Penchant artistique des artistes exposants

Marie-Morgane Adatte: se glisse dans la BD ou laisse une trace des paysages qui vont bientôt disparaître. Rose-Annette Fellmann: marie les images et les mots. Sandra Di Marco: rêveuse, elle se plaît à honorer la lumière et les astres. Nadja Broggi: se projette vers la nature à la croisée des chemins. Béatrice Lecomte: invite à voyager entre couleurs et textures. Laure Grandjean: danse et s'évade dans le milieu des couleurs. Isabelle Thérond: magnifie la splendeur et la grandeur des êtres. Marianne Schneeberger: excelle dans l'illustration à l'aquarelle. Fatemeh Barooei: ose les figures entre aquarelle et encre. Catherine Trudel: s'inspire de l'eau et de la montagne. Lorena Villena Egas: se complaît entre les sphères et la danse.

Toutes les œuvres témoignent d'une créativité débordante, d'un esprit animé par le plaisir et d'une délicatesse propre aux artistes passionnés.

A l'heure des remerciements et félicitations pour le vernissage, Rémy Wuillemin, président de l'Association des peintres de l'Entre-Deux, a notamment relevé que « l'Entre-Deux », sous sa nouvelle appellation, a cette particularité d'être en deux options, deux étapes, que l'Association sort de sa discrétion, se renouvelle, et permet à l'art d'éclorre dans toute sa diversité. Il a également rappelé qu'un autre but de l'Association est de publier des livres pour enfants. La culture faisant partie de ses responsabilités, le conseiller communal, Jérémie Veillard a salué les œuvres des peintres et s'est réjoui qu'ils trouvent leurs sources d'inspiration dans le beau paysage de Cressier et des environs.

GC

PS: l'expo collective dure jusqu'au 2 juin 2024

1994-2003

VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120^E BOUGIE DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

Le Bulletin est entré dans le 21^e siècle

En 1994, le Bulletin des Communes du District de Neuchâtel, qui devient le Bulcom, passe le cap de son 90^e anniversaire. Toutefois, il reste à la pointe des techniques d'impression. La revue «Viscam point + communication» signale que l'Imprimerie Zwahlen SA, editrice du journal à l'époque, est la première du Canton de Neuchâtel à se doter de la technologie Computer to plate.

Cette revue ajoute que le Bulletin est l'organe officiel de neuf communes, distribué en tous ménages, à raison de 10'000 exemplaires. Elle explique que le journal est géré par l'imprimerie; les textes rédactionnels proviennent de correspondants.

- Directeur de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat LNM, Claude-Alain Rochat ne manque pas d'idées originales pour attirer des voyageurs sur ses navires.

Le 1^{er} avril 1994, il organise la croisière de la bonne humeur. Elle consiste en une fondue au champagne. Aucun compte rendu de ce voyage sur les trois lacs n'est cependant rapporté dans le journal...

- Le 3 mai 1994, la Commune de Marin-Epagnier organise le Prologue du Tour cycliste de Romandie.
- En 1995, la Protection civile remet en état le P'tit four de Wavre.
- La construction connaît un boom dans la région: les quartiers des Jardins du Tilleul, à Saint-Blaise, des Champs-Volants, à Hauterive, des Sugiez-Piéçettes, à Marin apparaissent dans le paysage.
- Le 9 septembre 2000, Marin-Epagnier fête le 100^e anniversaire de son vieux collègue appelé aussi Collège Perrier.
- Le 10 août 1998, Le Landeron est surpris par le décès de Rémy Muriset,

son administrateur communal de 1958 à 1990.

- L'année 1999 se termine, le 26 décembre, par l'ouragan Lothar. Une pointe de vent de 115 km/h a été enregistrée à l'Observatoire de Neuchâtel: du jamais vu dans la région.

*Société
Coopérative de
Consommation*

EAUX MINÉRALES

Eau d'Henniez

40 cent. la bout. ; 30 cent. la 1/2 bout.

Eau du Bassin de Vichy

50 cent. la bouteille

Eau de Gimel (Source de la Roslière)

30 cent. la bouteille

Annonce parue dans le Bulletin en 1930.

CORNAUX

Grand succès pour le troc des plantons



Dimanche 19 mai dernier, s'est déroulé à Cornaux, le troc des plantons organisé par l'école primaire. Et cette troisième édition a été récompensée par une excellente fréquentation.

Entre 9h00 et 11h00, ce ne sont pas moins d'une quarantaine de personnes qui se sont rendues dans la cour de l'école primaire pour découvrir, acheter et échanger des plantons cultivés avec soin par les élèves de l'école primaire et leurs enseignants. Si la plupart des amateurs de jardins s'étaient déplacés pour acquérir des plantes, un tiers d'entre eux étaient venus pour échanger leurs précieuses jeunes pousses.

En musique de fond, les villageois ont pu découvrir la chanson «La vie c'est comme un jardin» chantée et enregistrée par les élèves de première et deuxième année Harmos et deux histoires ont été lues par les élèves de 8^{ème} année Harmos.

Pendant toute la durée de la manifestation, les enfants présents ont profité de désherber et planter des fleurs de Ricin. A l'issue du troc, les plantons restants ont été mis en terre par les élèves qui continueront de s'en occuper durant la suite de l'année scolaire. Les enseignants ont précisé que «c'était la meilleure édition qu'ils avaient vécue et que l'ambiance était très chouette.»



Le petit lexique régional des Loomis
 Découvrez chaque mois une nouvelle expression de notre région, présentée par les Loomis.

Une peufnée: Une grande quantité

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Effets du nouvel horaire des transports publics dans la région

Les plus et les moins

A partir du 15 décembre 2024, un nouvel horaire entrera en vigueur en Suisse. Il constituera le plus grand changement dans les habitudes des usagers des chemins de fer depuis 2004.

Voici les avantages et désavantages qu'il apporte dans notre région:



Ligne ferroviaire du pied du Jura

+ cadence à la demi-heure (et non plus à l'heure) pour Lausanne avec les ICN (à partir de Neuchâtel): correspondance à Renens pour Genève-Aéroport.

- suppression des ICN à l'heure (sans changement à Renens) pour Genève-aéroport.

+ maintien, toutefois, de six paires de courses journalières entre Neuchâtel et Genève-aéroport sans changement à Renens aux heures de pointe du matin et du soir.

+ meilleures correspondances pour changer de train à Neuchâtel.

- temps de parcours prolongé de 4 à 5 minutes mais ponctualité améliorée.

+ trains régionaux Bienne – Neuchâtel: prolongation du parcours des trains jusqu'à Yverdon. L'Entre-deux-Lacs sera ainsi réuni à l'ouest du Littoral sans changement de train à Neuchâtel.

Hormis quelques exceptions, ces trains circulent à la cadence à l'heure; il est prévu d'introduire intégralement la cadence à la demi-heure dès l'ouverture du tunnel de Gléresse en 2030.

Ligne ferroviaire Neuchâtel – Fribourg

+ cadence à la demi-heure (et non plus à l'heure) pour Fribourg. En ajoutant le train régional BLS pour Berne, les gares de St-Blaise-Lac et de Marin-Epagnier seront désormais desservies trois fois par heure à partir et pour Neuchâtel.

Ligne de trolleybus 107 Place Pury- Marin via La Coudre-Hauterive

+ Les nouveaux trolleybus «déperchables» rendent possible la déviation de l'itinéraire de cette ligne par l'avenue des Pasquiers et la rue des Champs-Montants en circulant sur leur batterie. Le secteur commercial et artisanal des Champs-Montants sera desservi à une cadence aux 20 minutes. Les lignes 102 (Serrières) et 107 seront fusionnées.

Dans tout changement d'horaire, il y a des gagnants et des perdants. Si Neuchâtel perd sa liaison directe avec Genève, les compensations obtenues permettent de porter un regard positif sur l'horaire 2025.

Claude Zweiacker

